

FCP de droit français HSBC EURO ACTIONS

Rapport annuel
au 31 décembre 2024

FCP HSBC EURO ACTIONS

Sommaire

Informations concernant les placements et la gestion	3
Rapport d'activité	4
Informations réglementaires	21
Certification du Commissaire aux Comptes	23
Comptes Annuels	28
Bilan Actif	29
Bilan Passif	30
Compte de résultat	31
Annexes	33
Informations générales	34
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	44
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	48
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	53
Inventaire des actifs et passifs en EUR	61
Annexe SFDR	95

FCP HSBC EURO ACTIONS

Informations concernant les placements et la gestion

Société de gestion

HSBC Global Asset Management (France)

Dépositaire et Conservateur

CACEIS Bank

Gestionnaire comptable par délégation

CACEIS Fund Administration

Commissaire aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

FCP HSBC EURO ACTIONS

Rapport d'activité

Panorama macroéconomique

Durant le premier trimestre 2024 (T1), l'économie américaine s'est révélée plus solide que prévu, ce qui a entraîné de fortes révisions haussières sur les prévisions de croissance en 2024¹ à 2.2% contre 1.2% fin décembre. Le dynamisme de la consommation des ménages et la baisse du taux d'épargne ont entretenu la demande, la résilience du marché de l'emploi, ainsi que la confiance du secteur privé. En Europe, les indicateurs avancés (enquêtes PMI, confiance des consommateurs) se sont améliorés, soutenus par le secteur des services, ce qui contraste avec la faiblesse du secteur industriel. Les risques de récession en zone euro se sont donc nettement atténués au T1, malgré une activité atone au T4 2023. En Europe, les économistes tablent sur une quasi-stagnation de l'activité en 2024, tant au Royaume-Uni (0.3% contre 0.1% en 2023) qu'en zone euro (0.5% contre 0.4% en 2023). Dans les économies émergentes, l'Inde continue de surprendre favorablement, grâce au déploiement de ses infrastructures, et au dynamisme de la consommation et des exportations. En Chine, l'absence de reprise du secteur immobilier a entraîné de la part des autorités un renforcement des mesures de soutien (baisse des réserves obligatoires des banques, réduction des taux de crédit immobilier, mise en place d'un fonds de stabilisation). Les tensions commerciales entre la Chine et les Etats-Unis n'ont pas empêché un redressement des indicateurs avancés (enquêtes PMI en amélioration ce trimestre). Le ralentissement de l'économie chinoise devrait se poursuivre, en douceur, avec une évolution du PIB attendue de 4.6% en 2024 et 4.4% en 2025 (contre 5.2% en 2023). Dans un environnement économique relativement moins marqué par le risque de récession, les publications d'inflation ont évolué de manière contrastée, avec des surprises haussières aux Etats-Unis (3.5% en mars contre 3.4% attendu, et 3.4% en décembre), et baissières en zone euro (2.4% en mars contre 2.5% attendu, et 2.9% en décembre). Cependant aux Etats-Unis comme en zone euro, le point de résistance reste l'inflation hors énergie et alimentaire (en mars à 3.8% et 2.9% respectivement). Cette persistance résulte du dynamisme du secteur des services, et de la croissance des salaires dans un contexte d'amélioration de la productivité relativement faible, probablement en raison de plusieurs facteurs : rétention de main d'œuvre, baisse des heures travaillées, hausse de l'absentéisme, ou encore augmentation relative de la main d'œuvre généralement moins qualifiée. L'évolution de la productivité et des coûts salariaux unitaires, du fait de leur large impact sur les marges des entreprises influencent directement les prix. Ces indicateurs sont donc très surveillés pour diriger la politique monétaire et anticiper les évolutions des taux directeurs et des conditions financières.

Au second trimestre 2024 (T2), l'économie mondiale a poursuivi son redressement, marqué par des inflations plus élevées que prévu et les risques de divergences des politiques monétaires. L'inflation aux Etats-Unis a en effet de nouveau surpris à la hausse en mars à 3.5%, avant de refluer en avril (3.4%) et en mai (3.3%). L'inflation en zone euro s'est révélée plus persistante que prévu, avec une évolution entre 2.4% et 2.6% ce trimestre, dans un contexte de reprise économique. La croissance du PIB au T1 a en effet surpris favorablement en Europe et aux Etats-Unis, avec la poursuite d'une hausse de la consommation des ménages. Les enquêtes des directeurs d'achat (PMI) de mars à mai ont signalé que la croissance de l'activité privée se poursuivrait en Europe, grâce à la dynamique des services et malgré les difficultés du secteur industriel. Les risques inflationnistes ont semblé plus élevés aux Etats-Unis qu'en Europe, car la demande américaine reste dynamique et supérieure à son potentiel, ce qui n'est pas le cas en Europe où les contraintes d'offre dominent. Aussi la Réserve Fédérale américaine a renouvelé des signaux de vigilance quant au démarrage de son cycle d'assouplissement monétaire, ce qui n'a pas manqué d'influencer les banques centrales des pays émergents qui subissent des risques sur leurs devises. L'inflation des pays émergents est en effet plus élevée que dans les pays développés, et les risques inflationnistes sont exacerbés dans

¹ Consensus Bloomberg au 31/03/2024.

FCP HSBC EURO ACTIONS

un contexte d'incertitudes géopolitiques, de volatilité des prix du pétrole et du gaz, et de forte remontée des cours du blé et du cuivre. Enfin l'augmentation des anticipations de différentiels de taux des banques centrales ont en partie pesé sur les devises émergentes, ce qui a entretenu une inflation élevée via les prix des biens importés. En Chine, les publications économiques se sont révélées mitigées, avec une faiblesse de la demande intérieure et une inflation atone (0.2% en juin). Cependant, les autorités chinoises ont poursuivi leur soutien au secteur immobilier, notamment via des mesures macroprudentielles et la conversion des logements invendus en logements sociaux. La dynamique des exportations chinoises s'est maintenue au T2, malgré les tensions commerciales avec les Etats-Unis et les risques d'escalade, avec l'imposition de nouveaux droits de douane, notamment sur les véhicules électriques, panneaux solaires ou batteries lithium-ion.

Au troisième trimestre (T3) 2024, les risques géopolitiques, les incertitudes liées aux élections américaines et aux choix de politiques fiscales tant en Europe qu'aux Etats-Unis ont laissé les économistes dans l'expectative, entre le scénario d'un atterrissage en douceur ou celui de récession. La poursuite de la modération de l'inflation aux Etats-Unis (2.5% en août après 3.3% en mai), en zone euro (1.8% en septembre contre 2.6% en mai) et dans une majorité de pays émergents a permis de nouvelles baisses de taux des banques centrales, et cela dans le contexte d'une certaine résilience de l'économie. En effet, l'accélération du PIB américain au T2 a surpris à la hausse (3.0% en variation trimestrielle annualisée contre 2.0% attendu et 1.4% au T1), en particulier la consommation des ménages. De plus, l'historique du PIB américain a été révisé positivement, notamment le taux d'épargne et les revenus des ménages qui ont bénéficié de gains d'intérêt sur les placements et dépôts lors de la remontée des taux. Aux Etats-Unis, les rapports de l'emploi (en particulier la hausse du taux de chômage à 4.3% en juillet contre 4.1% attendu, après un plus bas de 3.4% en avril 2023) ainsi que la détérioration des enquêtes de confiance (notamment dans le secteur manufacturier) ont établi que le risque de récession était plus élevé que celui lié à la persistance de l'inflation. En zone euro, la croissance du PIB est certes ressortie en ligne avec les attentes (0.2% t/t au T2), mais grâce à la contribution positive du commerce extérieur et de moindres importations du fait de la contraction de la demande domestique. Les divergences au sein de la région se sont accentuées, avec une détérioration de l'activité en Allemagne, une certaine résilience en Italie et France, et une forte expansion en Espagne. Ailleurs en Europe, la reprise économique au Royaume-Uni s'est poursuivie au T2, quoiqu'à un rythme plus modéré, tirée par la dépense publique et les investissements privés. Avec les nouvelles règles fiscales de l'Union européenne et le nouveau gouvernement du Royaume-Uni, les choix de politique fiscale vont impacter l'activité économique, avec des effets multiplicateurs incertains sur les prochaines années. En Chine, après une croissance inférieure aux anticipations (0.7% t/t au T2 contre 0.9% attendu et 1.6% au T1), les autorités ont amplifié leur soutien aux secteurs immobilier et financier fin septembre, et ont signalé de nouvelles mesures en faveur de la demande domestique.

Au quatrième trimestre 2024 (T4), dans les pays développés, la croissance du PIB au 3^{ième} trimestre a été plus soutenue que prévu dans l'ensemble, grâce à la consommation des ménages, notamment aux Etats-Unis, en zone euro et au Japon. La désinflation a permis une amélioration du pouvoir d'achat sur fonds de résilience du marché de l'emploi et d'assouplissements des conditions financières. Cependant au cours du 4^{ième} trimestre, les indicateurs de confiance ont signalé une modération de l'activité, tirée par la poursuite du décrochage du secteur manufacturier, et cela malgré une certaine résilience des services. Les politiques commerciales et fiscales proposées par la nouvelle administration américaine à partir de 2025 ont exacerbé les inquiétudes des milieux d'affaires. En Europe la nécessité de retrouver un équilibre budgétaire et la probabilité d'un relèvement de la fiscalité ont entraîné un nouveau repli de la confiance des ménages, ce qui risque d'affaiblir la consommation, principal pilier de l'activité économique. Aussi les prévisions de croissance du PIB en 2025² ont été révisées à la baisse en zone euro de +1.3% septembre³ et à +1.0% en décembre², du fait de l'Allemagne (PIB révisé à +0.4%² contre +1.0% en septembre), et en France (PIB révisé à +0.7%² contre +1.1% en septembre³). Dans le reste de l'Europe, les

² Consensus Bloomberg au 31/12/2024.

³ Consensus Bloomberg du 30/09/2024.

FCP HSBC EURO ACTIONS

prévisions de croissance du PIB en 2025 ont montré une certaine résilience, mais seule l'Espagne devrait poursuivre une croissance relativement forte à +2.2%, portée par des avantages comparatifs favorables, notamment en termes de coûts salariaux, de prix de l'énergie, et d'exposition au secteur touristique. Les statistiques aux Etats-Unis ont confirmé l'exceptionnalisme américain avec une croissance solide en novembre, sur le front des salaires (+4.0% a/a) et des dépenses des ménages (5.5% a/a), ce qui tend à soutenir l'inflation (2.7% a/a en novembre contre 2.4% en septembre). Ainsi les prévisions de croissance américaine en 2025 ont continué d'être révisées à la hausse, de +1.8% en septembre à +2.1% en décembre². L'exceptionnalisme américain contraste avec des économies en légère perte de vitesse sur fonds de tensions commerciales et de risques de barrières tarifaires. Cet environnement ne devrait pas entraîner de pressions inflationnistes ou de risques de boucles prix-salaires en 2025 : l'inflation² devrait ralentir à 2.0% en zone euro, à 2.1% aux Etats-Unis, voire au plus se stabiliser à 2.5% au Royaume-Uni, ce qui permettrait des assouplissements monétaires supplémentaires, certes d'ampleurs diverses selon les contextes nationaux. Seules les politiques monétaires au Brésil et au Japon vont continuer de se démarquer, avec davantage de hausses de taux en 2025. En Chine, les autorités ont signalé garder le cap d'un renforcement du soutien au crédit, et se sont montrées disposées à des mesures d'exception. La modération de l'activité économique resterait donc relativement bien contrôlée grâce à la bonne tenue du secteur industriel et une amorce de reprise du côté de la consommation des ménages, ce qui permet d'envisager un ralentissement modéré² en 2025 à 4.5% contre 4.8% en 2024. En Inde, le consensus des économistes table sur une croissance du PIB de 6.5%, légèrement inférieure aux prévisions de septembre (6.9%) et contre 8.2% en 2024. Enfin en Amérique latine, la tendance sur 2025 est aussi au ralentissement, notamment au Mexique où l'accord de libre-échange américain sera remis en question.

Panorama financier

Au premier trimestre 2024 (T1), la solidité de l'économie américaine a entretenu le revirement haussier des marchés d'actions amorcé le trimestre précédent (indice MSCI* World +9.5% en variation trimestrielle t/t au T1 2024). La bourse américaine (MSCI* Etats-Unis +10.4%) a surperformé l'indice mondial, ainsi que les places au Japon (+19.3%) et en zone euro (+10.3%). L'appétit pour le risque a été alimenté par des résultats d'entreprises généralement favorables et la diminution des craintes de récession. Cet environnement a également favorisé les marchés de crédit aux Etats-Unis et en Europe, notamment les segments des obligations les plus risquées (High Yield HY) qui ont surperformé les segments moins risqués (Investment Grade IG). A l'inverse ce contexte n'a pas été aussi bénéfique aux bourses émergentes (MSCI EM +4.6%), et a pénalisé les marchés obligataires qui avaient intégré d'importantes anticipations d'assouplissements monétaires. Début janvier, les marchés anticipaient déjà des baisses de taux conséquentes sur l'année 2024, notamment pour la Réserve Fédérale américaine (Fed) et la Banque centrale européenne (BCE) (environ 150 points de base), mais aussi pour les banques centrales d'Amérique latine. La dynamique plus forte que prévu de l'économie américaine, et la persistance de l'inflation ont entraîné un retournement de ces anticipations qui, fin mars, n'intégraient plus que des baisses de 75 points de base (pdb) pour la Fed, et 100 pdb pour la BCE. En conséquence, les taux souverains se sont fortement redressés au T1: +32pdb à 4.20% aux Etats-Unis, +27pdb à 2.30% en Allemagne, +39pdb à 3.93% au Royaume-Uni, avec un mouvement similaire sur les places émergentes. Le report du cycle de baisses des taux de la Réserve fédérale a permis un différentiel de rendements favorables au dollar US (indice DXY¹ +3% au T1), notamment au détriment du yen japonais (-6.8% contre dollar US au T1) et du franc suisse (-6.7%). Le franc suisse a été pénalisé par les perspectives monétaires de la Banque Nationale Suisse (BNS). Son président a en effet suggéré en janvier que la BNS était moins favorable à un franc suisse fort. La BNS a ainsi été la première des banques centrales des économies développées à réduire son taux directeur dès mars, de 1.75% à 1.50%. Enfin, les tensions au Proche-Orient ont continué de soutenir les prix du baril de pétrole (WTI +16% à USD 83) et de l'or (+8% à USD 2230 l'once).

FCP HSBC EURO ACTIONS

Le second trimestre 2024 (T2) a été essentiellement marqué par les incertitudes liées au cycle de baisses des taux américains, mais aussi par les développements politiques, notamment en France, ce qui a pénalisé les marchés obligataires. Les rendements 10 ans des obligations souveraines ont ainsi continué de monter au T2 : +20pdb à 4.40% aux Etats-Unis et à 2.50% en Allemagne, ou +24pdb au Royaume-Uni à 4.17%. Cet environnement a favorisé la poursuite de l'appréciation du dollar US (indice DXY⁶ +1.3% au T2), notamment au détriment du yen japonais (-5.9% contre dollar US au T2), du peso mexicain (-9.6%) ou du réal brésilien (-10.9%). Les développements politiques ont exacerbé les évolutions de marchés, avec un accueil favorable aux suites des élections en Afrique du Sud et en Inde, contrairement au Mexique. En France, la dissolution surprise du parlement au lendemain des résultats des élections au parlement européen, et le déclenchement d'élections législatives les 30 juin et 7 juillet ont entraîné un fort mouvement d'aversion pour le risque. Les marchés obligataires et boursiers ont pris la mesure des risques de dérapages des finances publiques, ainsi que des incertitudes sur le respect des règles budgétaires européennes. En conséquence, le rendement 10 ans de la dette française a bondi de 49pdb à 3.30%, ce qui a entraîné à la hausse les rendements de la dette des pays européens les plus risqués : +26pdb à 3.42% sur l'obligation d'Etat espagnole, et + 39pdb à 4.07% sur leur équivalent italien. Très liés au risque souverain, les titres financiers ont aussi été sanctionnés, ainsi que le marché de crédit high yield et les actions de la zone euro (MSCI eurozone -1.2% en variation trimestrielle t/t). Les incertitudes politiques ont pénalisé les marchés des actions au Brésil (-2.5% t/t) et surtout au Mexique (-7.5% t/t). A l'inverse, les indices boursiers ont poursuivi leur progression aux Etats-Unis (+4.0% t/t), au Royaume-Uni (+3.6%), ou en Inde (+10% t/t), et se sont redressés en Chine (+7% t/t) ou en Afrique du Sud (+8.5%).

Au troisième trimestre (T3) 2024, les marchés financiers ont été particulièrement mouvementés, sur fond d'inquiétudes sur la croissance mondiale et sur les décisions des banques centrales. Les indices de volatilité ont bondi, avec des revirements de marchés, notamment début août sur deux faits déclencheurs : une détérioration plus importante que prévu de l'emploi américain, et une remontée inattendue du taux de la Banque du Japon. Ces annonces sont survenues sur des marchés peu liquides en raison des congés d'été, et ont entraîné des débouchements brusques de positions spéculatives. La chute brutale des bourses mondiales n'a cependant duré que quelques jours, dans le sillage du renforcement des anticipations de baisses de taux des banques centrales. Dans un contexte de statistiques d'emploi décevantes, de chute du prix de pétrole (WTI -16%/t à USD 68/baril) et de désinflation, la Fed a initié en septembre son cycle d'assouplissement monétaire, avec une réduction de ses taux directeurs plus forte que prévu, de -50 points de base (pdb) contre -25pdb attendu. La baisse des taux de la Fed a ouvert la voie à une série de décisions des banques centrales des pays émergents et développés, mais aussi favorisé des anticipations de baisses de taux de plus grande ampleur. En Chine, les autorités ont déployé fin septembre un important plan de soutien, via des réductions de taux bancaires et de réserves obligatoires ainsi que des mesures destinées aux secteurs immobilier et financier (notamment un fonds pour les rachats d'actions). Ces mesures ont fortement impacté les indices boursiers, et l'indice MSCI* World a terminé le 3^{ème} trimestre en hausse de 5% t/t (variation trimestrielle). Les actions des pays développés ont légèrement sous-performé (MSCI DM +4.8% t/t) face aux places des pays émergents (MSCI EM +6.8% t/t), soutenues par l'indice chinois qui a bondi de 24% t/t. Du côté des marchés obligataires, les anticipations d'assouplissement monétaire accru ont favorisé les titres les plus risqués, comme le crédit à haut rendement « High Yield », ou tels les titres souverains des pays émergents (notamment Mexique ou Afrique du sud) et ceux de la périphérie de la zone euro (Grèce, Portugal, Italie, Espagne). Sur le marché des changes, la décision de la Fed a pesé sur le dollar US (DXY¹ -4.8% t/t au T3). A contrario de la Fed, la remontée du taux de la banque centrale du Japon a propulsé le yen face au dollar US (+12% t/t). Enfin sur les marchés des matières premières, l'envolée de l'or (+13% t/t à USD 2634 l'once) s'est poursuivie ; la volatilité du prix de baril de pétrole (WTI -16% t/t à USD 68/baril) était liée à la perspective d'une modération de la demande mondiale, aux tensions géopolitiques au Moyen-Orient et à l'issue incertaine des conditions d'offre du cartel de l'OPEP+ avant leur prochaine réunion de décembre.

FCP HSBC EURO ACTIONS

Au quatrième trimestre (T4) 2024, les marchés ont intégré les risques liés aux changements de politique commerciale et budgétaire après les élections américaines du 8 novembre. La nouvelle administration de Donald Trump envisage entre autres une relance fiscale, des barrières tarifaires, des restrictions migratoires, des coupes dans les dépenses fédérales et une reprise de l'exploitation gazière et pétrolière. Malgré le peu de visibilité en termes d'ampleur et de calendrier, les marchés ont anticipé les impacts probables de telles mesures : une dynamique de croissance et d'inflation soutenue aux Etats-Unis, avec pour conséquence un moindre assouplissement monétaire de la Réserve Fédérale. En effet, les marchés ont intégré que les taux des Fed Funds baisseraient moins que prévu avant les élections : ils s'établissaient à 3.75%-4.0% à horizon de décembre 2025 (contre 3.25%-3.50% avant les élections). La variation des écarts d'anticipations des politiques monétaires a donc favorisé le dollar US (indice DXY¹ 7.6% t/t ; +7.1% a/a). Cet exceptionnalisme américain s'est traduit par une surperformance des actions US (indice MSCI* US +2.8% en variation trimestrielle t/t ; +25.1% en variation annuelle a/a), en défaveur marquée des places des pays émergents (indice MSCI EM -4.2% t/t ; +13.7% a/a), notamment au Brésil (indice MSCI -10.0% t/t ; -11.4% a/a), au Mexique (indice MSCI -5.0% t/t ; -10.2% a/a) ou en Inde (indice MSCI -8.7% t/t ; +15.7% a/a). Les actions européennes ont terminé l'année avec des évolutions médiocres (indice EuroStoxx600 -2.9% t/t ; +6.0% a/a) et contrastées, avec une bonne progression en Allemagne (indice MSCI +1.6% t/t ; +14.9% a/a), contrairement au Royaume Uni (-0.2% t/t ; +9.5% a/a), et surtout en France (-3.4% t/t ; -1.2% a/a), pénalisées par les incertitudes budgétaires et fiscales. Sur les marchés obligataires, les enjeux de politique monétaire et de consolidation fiscale ont accentué les mouvements de pentification des courbes de taux ainsi que les écarts d'évolutions de taux souverains. Ainsi au T4, les rendements 10 ans des obligations souveraines ont monté fortement aux Etats-Unis (+79pdb à 4.57%) et au Royaume-Uni +57pdb à 4.57%, mais dans une moindre ampleur en Allemagne (+24pdb à 2.37%), en France (+28pdb à 3.20%, et surtout en Italie (+7pdb à 3.52%). Sur les marchés de crédit, les segments des obligations les plus risquées (High Yield HY) ont surperformé les segments moins risqués (Investment Grade IG). Sur les marchés du pétrole, de nombreux facteurs ont contribué à la volatilité des prix : le ralentissement attendu de la demande mondiale en 2025, les incertitudes géopolitiques au Proche-Orient, l'appréciation du dollar US, la perspective d'une éventuelle reprise de l'exploitation aux Etats-Unis, premier producteur mondial. Ainsi malgré une amélioration au T4 (Brent +4.0% t/t), l'année 2024 s'est soldée par un repli du prix du baril (Brent) de -3.1% a/a à 74.6 USD/ baril.

*Indices marchés actions MSCI exprimés en devises locales.

¹ Indice DXY : indice du dollar américain par rapport à six autres devises : l'euro, le yen japonais, la livre sterling, le dollar canadien, le franc suisse et la couronne suédoise.

Source : données Bloomberg au 31/12/2024.

Politique de gestion

En Europe, l'environnement économique est complexe, certains grands pays européens se rapprochant de la récession. De fait, la Banque Centrale Européenne s'est montrée moins hésitante à baisser ses taux en 2024. Du côté budgétaire, l'année a vu l'explosion de la coalition allemande et la dissolution de l'Assemblée nationale française suivie d'une censure du nouveau gouvernement. Face à une crise industrielle sans précédent, l'Allemagne ne peut, de par sa constitution, bénéficier d'un puissant soutien budgétaire. En France, en l'absence d'un vote sur le nouveau budget, le pays reconduit implicitement un budget déficitaire de plus de 6% du Produit Intérieur Brut (PIB). Les situations politiques dans plusieurs autres pays européens ont généré beaucoup d'incertitude, affectant les performances des marchés. Si les performances restent très inférieures à celles des marchés américains, qui bénéficient de l'engouement pour les valeurs technologiques, elles n'en demeurent pas moins significativement positives.

Sur l'ensemble de l'année, l'euro a reculé contre le dollar (-6% à 1.04 USD) et le prix du baril a terminé l'année quasi inchangé à 72 USD.

FCP HSBC EURO ACTIONS

Les marchés actions de la zone euro terminent donc 2023 en hausse (+9.49% pour le MSCI EMU dividendes nets réinvestis, en euros).

Le Fonds affiche une performance de +10.62% contre +9.49% pour son indice de référence. (chiffres à faire valider par le reporting)

Les biais sectoriels ont eu un impact très largement positif sur la performance, grâce notamment à la sous-exposition sur les semi-conducteurs et le luxe et à la surexposition sur la banque et l'assurance. La surexposition sur l'énergie a en revanche contribué négativement.

La sélection de titres a été légèrement favorable. La stratégie a été particulièrement profitable dans les secteurs de l'énergie (Galp), de la banque (Erste, Unicredit) et des industries de base (CRH). A contrario elle a été à la peine dans les secteurs des services IT (Capgemini), de l'automobile (Stellantis, Forvia), de la pharmacie (Grifols) et de l'alimentation et des boissons (Heineken).

Sur la période, nous avons ajusté le portefeuille. Nous continuons à favoriser les titres dont nous pensons qu'ils sont sous-valorisés au regard de leur rentabilité attendue dans le cycle, et qui ont des pratiques ESG convenables. Dans cette logique, entre autres mouvements, nous avons débouclé la position sur Telefonica et réduit les positions sur DHL, CRH, Prysmian, Galp ou encore Relx. Nous avons par ailleurs initié des positions sur EDP et Kion, et renforcé les positions sur Merck, Ahold ou en encore Metso.

Nous restons surexposés au segment assez divers des valeurs industrielles, au secteur pétrolier, aux valeurs de la téléphonie et, dans une moindre mesure, au secteur de la santé et aux valeurs financières. Nous sommes, en revanche, sous-exposés aux valeurs de consommation discrétionnaire, à la technologie et, dans une moindre mesure, aux industries de base.

Performances

A la clôture de l'exercice, le Fonds affiche une performance de 9.77% pour la part AC, de 9.76% pour la part AD (Coupons réinvestis), de 10.59% pour la part BC, de 10.62% pour la part IC et de 11.45% pour la part ZC.

A titre de comparaison, l'indicateur de référence du Fonds a progressé de 9.49%.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs du Fonds.

PEA

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, Annexe 2, le Fonds est investi de manière permanente à 75% au moins en titres et droits mentionnés aux a et b du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.

Proportion d'investissement effectivement réalisé au cours de l'exercice : 92.80%.

Informations sur les revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H Annexe III du Code général des impôts, les revenus sur la part de distribution sont soumis à abattement de 40%.

FCP HSBC EURO ACTIONS

Informations sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Conformément à l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier, la politique sur la prise en compte dans la stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (critères ESG) est disponible sur le site internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

Annexe « SFDR » du règlement (UE) 2019/2088 et ses normes techniques d'application

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

Des informations sur les caractéristiques environnementales ou sociales sont disponibles dans l'annexe SFDR du rapport annuel.

La méthodologie de la société de gestion relative à l'investissement durable est la suivante :

L'investissement durable au sens de l'article 2(17) du Règlement européen SFDR

1

Le règlement SFDR (règlement UE n°2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers est entré en vigueur en 2021 avec l'obligation pour les institutions financières d'être transparentes dans leur communication sur les stratégies d'investissement durable qui intègrent les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

En vertu de ce règlement, tel que le prévoit l'article 2, point (17) du règlement SFDR, l'investissement durable est défini comme un investissement qui génère des résultats environnementaux et/ou sociaux positifs. Le défi pour les gérants d'actifs a résidé dans la définition et le calcul de la contribution nette positive des entreprises au enjeux environnementaux et sociaux, tout en vérifiant que cette contribution positive ne s'accompagne pas d'incidences négatives.



L'investissement durable est un investissement dans une activité économique qui contribue à un **objectif environnemental** ou un investissement dans une activité économique qui contribue à un **objectif social**, pour autant que ces investissements **ne causent de préjudice important** à aucun de ces objectifs et que les sociétés concernées appliquent des pratiques de **bonne gouvernance**, en particulier en ce qui concerne des structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel compétent et le respect des obligations fiscales.



Article 2(17) du règlement UE n° 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).



Comment mesurer la contribution durable des émetteurs ?

- ◆ Nous avons développé une méthodologie propriétaire qui permet de déterminer si un instrument/émetteur peut être défini comme un « investissement durable » au sens de l'article 2(17) de SFDR et s'il peut être pris en compte dans le calcul de la proportion d'actifs durables des portefeuilles.
- ◆ Depuis 2022, notre méthodologie a évolué de la recherche d'un alignement du chiffre d'affaires sur les Objectifs de Développement durable (ODD) définis par les Nations Unies à une approche plus large qui intègre également la qualité durable des modèles économiques, des opérations et des stratégies de développement durable mises en place par les émetteurs. Cet élargissement du champ d'analyse reflète mieux l'engagement et les mesures prises par les entreprises pour relever les défis liés au développement durable.
- ◆ Notre évaluation comporte également une vérification du principe consistant à ne pas causer de préjudice important ou *Do No Significant Harm (DNSH)* tout en tenant compte les bonnes pratiques de gouvernance. Cette vérification prend notamment en compte les principales incidences négatives (PAI) conformément au règlement SFDR. Les PAI sont une sélection d'indicateurs environnementaux et sociaux à prendre en considération et sur lesquels il convient de rendre des comptes, notamment les émissions de gaz à effet de serre (GES), l'intensité et l'empreinte carbone, les rejets dans l'eau ou encore les écarts de rémunération hommes / femmes.

Source : HSBC Asset Management
Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit, du mandat du client ou des conditions de marché.

PUBLIC

L'évaluation de la qualité durable d'un investissement

2

Notre méthodologie est basée sur l'évaluation de la capacité d'un investissement à contribuer aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et comporte trois dimensions¹ :



Une analyse approfondie est effectuée sur la base de plusieurs sources de données externes mais également sur la base d'analyses et recherches internes. Parmi ces sources de données figurent notamment Sustainalytics, S&P Trucost, FTSE Green Revenue, ainsi que nos bases données propriétaires relatives aux parts vertes des entreprises et à leur éligibilité à la taxonomie européenne².

Sur la base de seuils de durabilité définis pour chacun des critères analysés (voir le détail en page 3), les émetteurs/instruments seront considérés comme durables s'ils répondent à au moins une des trois dimensions précitées.

⁽¹⁾ Ces trois dimensions et leurs seuils ou indicateurs respectifs peuvent faire l'objet de modifications dans le temps, sans préavis, en fonction, par exemple, de changements ou de précisions réglementaires, de la disponibilité des données, des progrès technologiques, etc. Les paramètres sont à la date indiquée.

⁽²⁾ La taxonomie européenne désigne la classification des activités économiques ayant un impact favorable sur l'environnement. Son objectif est d'orienter les investissements vers les activités durables, c'est-à-dire « vertes ». https://finance.ec.europa.eu/sustainable-finance/tools-and-standards/eu-taxonomy-sustainable-activities_en

Source : HSBC Asset Management

Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit, du mandat du client ou des conditions de marché.

PUBLIC

Les trois dimensions de la durabilité¹

3

Dans quelle mesure un investissement contribue-t-il à un ou plusieurs des 17 ODD ?



**Produits
et
services
durables**

Score quantitatif

Chiffre d'affaires net durable actuel ou attendu dans 3 à 5 ans $\geq 30\%$

Mesure du pourcentage du chiffre d'affaires net durable aligné avec un ou plusieurs des 17 ODD = mesure du chiffre d'affaires actuel ou futur aligné avec au moins un des ODD (CAPEX², OPEX³ ou EBITDA⁴), déduction faite des produits et services non durables (tabac, charbon thermique, armes interdites, controverses environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) les plus sévères ...).



**Alignement
durable de
la stratégie**

Prouvé & vérifié
(SMART⁵)

Modèles économiques

Evaluation durable du modèle économique : $\geq 50\%$ des réponses du questionnaire d'évaluation doivent obtenir la note la plus élevée

L'évaluation de la qualité durable du modèle économique d'une entreprise intègre ses opérations et sa chaîne de valeur, sa stratégie de développement durable ainsi que la gestion des impacts de ses activités sur son environnement et sur les communautés. La contribution positive est identifiée sur la base de l'alignement avec les ODD⁷.

Thématique durable

Chiffre d'affaires thématique de l'entreprise $\geq 20\%$ ou Evaluation de la thématique durable $\geq 30\%$

Ces seuils sont adaptés aux thématiques durables émergentes dans des industries encore croissance et/ou fragmentée, comme par exemple l'économie circulaire.

Ambitions et pratiques

Progrès réalisés par l'entreprise dans la mise en place de sa stratégie de développement vérifiés sur la base d'indicateurs pertinents établis par des organismes de place compétents, par exemple des objectifs crédibles de réduction des émissions carbone approuvés par la Science-based Targets initiative (SBTI⁶).

Trajectoire de transition énergétique

Évaluation des activités qui contribuent à la transition énergétique sur la base de l'identification de la part verte des produits et services de l'entreprise (en pourcentage du chiffre d'affaires) qui permet de financer la transition énergétique et le passage aux énergies renouvelables.

Une entreprise est considérée comme un « actif en transition durable » en fonction de l'intensité de sa part verte et de critères alignés sur le Label Towards Sustainability⁷ pour les secteurs des énergies traditionnelles (Pétrole et Gaz) et de la production d'électricité.



**Obligations
vertes,
sociales et
durables**

Utilisation du produit de l'émission obligatoire dans une activité durable

Pour les instruments obligataires, nous considérons les obligations vertes, sociales et durables comme des investissements durables en raison de leur contribution claire et directe aux objectifs environnementaux et sociaux. Les instruments obligataires verts, sociaux et durables, tels que définis par l'*International Capital Market Association* (« ICMA »)⁸ et structurés conformément à ses principes ou lignes directrices, contribuent, par leur conception même, à la réalisation d'objectifs environnementaux et/ou sociaux alignés sur les ODD.

¹ Ces trois dimensions et leurs seuils ou indicateurs respectifs peuvent faire l'objet de modifications dans le temps, en fonction, par exemple, de changements ou de précisions réglementaires, de la disponibilité des données, des progrès technologiques, etc.

² Les dépenses d'investissement, ou CAPEX, représentent le capital investi par une entreprise pour acquérir ou moderniser des actifs fixes, physiques ou non consommables. Les dépenses d'investissement sont principalement des investissements ponctuels dans des actifs non consommables utilisés pour maintenir les niveaux de fonctionnement existants au sein d'une entreprise et pour favoriser sa croissance future. Les dépenses d'investissement servent à acheter ou à investir dans des immobilisations corporelles, telles que des biens immobiliers, des matières premières, des usines, des bâtiments et des équipements, qui profitent à l'entreprise au-delà d'un seul exercice fiscal. Les actifs incorporels et non physiques, tels que les brevets et les licences, peuvent également être considérés comme des dépenses d'investissement.

³ Les dépenses opérationnelles, ou OPEX, comprennent les frais de vente, les frais généraux et les frais administratifs, qui sont des coûts encourus dans le cadre des principales activités de l'entreprise, ou des frais généraux.

⁴ L'EBITDA (bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement) est une autre mesure de la rentabilité d'une entreprise que le bénéfice net. En éliminant les charges d'amortissement hors trésorerie ainsi que les impôts et les coûts de la dette dépendant de la structure du capital, l'EBITDA tente de représenter le bénéfice au comptant généré par les activités de l'entreprise.

⁵ spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporellement définis

⁶ Les objectifs fondés sur la science proposent aux entreprises une voie clairement définie pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, contribuant ainsi à prévenir les pires effets du changement climatique et à préparer la croissance des entreprises pour l'avenir. Les objectifs sont considérés comme « fondés sur la science » s'ils sont conformes à ce que la science climatique la plus récente considère comme nécessaire pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, à savoir limiter le réchauffement climatique à 1,5 ° C par rapport aux niveaux préindustriels.

⁷ <https://towardsustainability.be>

⁸ www.icmagroup.org/assets/documents/Sustainable-finance/2022-updates/Mapping-SDGs-to-GSS-Bonds_June-2022-280622.pdf

Source : HSBC Asset Management

Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit, du mandat du client ou des conditions de marché.

PUBLIC

FCP HSBC EURO ACTIONS

Principe consistant à ne pas causer de préjudice important

Notre méthodologie vérifie l'absence de préjudice significatif (DNSH) tout en tenant en compte des bonnes pratiques de gouvernance.

Nos investissements durables répondent aux exigences du principe DNSH tel que défini par SFDR (dans son article 2(17)) dans la mesure où ceux-ci appliquent notre politique d'exclusion détaillée ci-dessous :

Principe DNSH - exclusions

Pour les obligations d'entreprise :

- ◆ Score relatif aux armes controversées et interdites ²
- ◆ Chiffre d'affaires lié à la production de tabac > 0 % ³
- ◆ Chiffre d'affaires issu de l'extraction du charbon > 10 % ³
- ◆ Chiffre d'affaires issu de la production d'énergie via le charbon thermique > 10 % ³
- ◆ Non-conformité au Pacte mondial des Nations unies ^{3, 4}
- ◆ Signalement des controverses les plus sévères ³

Pour les obligations d'Etat :

- ◆ Signalement d'un manquement vis-à-vis d'un sujet social ³
- ◆ Tout pays figurant sur la liste des sanctions de HSBC

Le principe DNSH est examiné au même titre que la bonne gouvernance des entreprises détenues en portefeuille qui est un socle de notre analyse fondamentale et de notre processus d'investissement.

Évaluation des pratiques de gouvernance

- ◆ Notre réflexion va au-delà des scores de gouvernance ou des scores ESG. La qualité de la gouvernance est évaluée sur la base de critères spécifiés dans le processus d'investissement, incluant la déontologie, la culture et les valeurs de l'entreprise, la structure de gouvernance et la corruption.
- ◆ Nous déterminons la matérialité de la gouvernance par une analyse de la structure de gouvernance, des controverses, du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
- ◆ A minima, nous excluons les controverses les plus sévères pour nos fonds gérés de manière active.

(1) À fin décembre 2022

(2) Les données proviennent notamment d'ISS-Ethix

(2) Les données proviennent notamment de Sustainalytics. Exemples de controverses : activités liées au travail des enfants, dommages environnementaux majeurs, corruption, pollution...

(3) Le Pacte mondial des Nations unies est une initiative volontaire basée sur l'engagement des entreprises à mettre en œuvre des principes universels de développement durable et à établir des partenariats pour soutenir l'objectif des Nations unies : <https://unglobalcompact.org/>.

Source : HSBC Asset Management

Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit, du mandat du client ou des conditions de marché.

PUBLIC

FCP HSBC EURO ACTIONS

Eclairage sur les Objectifs de développement durable

5

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté par l'ensemble des États membres l'Organisation des Nations Unies, établit un plan commun pour la paix et la prospérité des populations et de la planète, aujourd'hui et à l'avenir.

Au cœur de ce programme se trouvent les 17 ODD, qui lancent un appel urgent à l'action de tous les pays — développés et en développement — dans le cadre d'un partenariat mondial.

Ces objectifs ont été conçus en tenant compte du fait que l'élimination de la pauvreté et des autres privations doit aller de pair avec des stratégies visant à améliorer la santé et l'éducation, à réduire les inégalités et à stimuler la croissance économique, en s'attaquant au changement climatique et en œuvrant à la préservation de nos océans et forêts.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Pour plus d'informations, veuillez consulter le site <https://sdgs.un.org/goals>.

PUBLIC

FCP HSBC EURO ACTIONS

Informations complémentaires en lien avec la réglementation sur les droits des actionnaires (SRD2)

Contribution aux performances à moyen et long terme

Au cours de la période sous revue, la stratégie d'investissement a été mise en œuvre de manière disciplinée et a donné des résultats conformes aux attentes qui nous permettent d'être confiants sur l'atteinte des objectifs de gestion en matière de performance et de risque sur l'horizon d'investissement recommandé pour ce Fonds.

La stratégie de gestion vise à identifier des valeurs présentant des décotes de valorisation relative à leur marché ou bien à leur secteur d'activité puis à valider cette sous-valorisation au travers d'une analyse fondamentale financière et extra financière portant notamment sur le caractère soutenable de la profitabilité de l'entreprise.

L'intégration des facteurs extra-financiers (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans l'analyse des cas d'investissement nous permet de mieux apprécier la solidité et la soutenabilité du ou des modèles économiques de l'entreprise étudiée et donc d'intégrer à sa valorisation des éléments de risque ou des opportunités que la seule analyse de ses états financiers n'aurait peut-être pas permis d'identifier.

✓ **Principaux risques importants**

Le Fonds encourt des risques à titre principal et à titre accessoire dont la liste est disponible dans le prospectus du Fonds.

✓ **Taux de rotation**

Taux de rotation du portefeuille : 23.62%

La méthode utilisée pour le calcul du taux de rotation est la méthode SEC : $TO \text{ annuel} = \text{Min}(\text{Achat val mob} ; \text{Vente Val mob}) / \text{AUM moyen}$

✓ **Gestion des conflits d'intérêts**

Au cours de l'exercice écoulé, il n'y a pas eu de conflits d'intérêts en lien avec les activités d'engagement.

Pendant cette période, la société de gestion a décidé d'avoir recours à un conseiller en vote, Institutional Shareholder Services (ISS), aux fins des activités d'engagement.

✓ **Prêt de titres**

La société de gestion ne pratique pas des opérations de prêt de titres durant l'exercice écoulé.

✓ **Informations relatives aux décisions d'investissement**

Les décisions d'investissement reposent sur une analyse fondamentale des entreprises incluses dans l'univers d'investissement. Les marchés ne sont pas toujours efficaces, et ne reflètent pas toujours la valorisation intrinsèque des entreprises.

Dans ce cadre, les décisions d'investissements se fondent sur une analyse fondamentale de long terme, permettant ainsi de profiter de ces opportunités qui découlent de la volatilité excessive des marchés financiers.

Les processus de gestion reposent sur l'exploitation des données issues de l'analyse fondamentale menée par nos équipes de recherche indépendante que ce soit dans le court, le moyen ou le long terme.

Par ailleurs, et quelle que soit la classe d'actifs, la prise en compte des risques et opportunités Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (intégration E.S.G) fait partie intégrante du processus de sélection de titres du gérant du Fonds ayant un objectif de surperformance dans la durée.

FCP HSBC EURO ACTIONS

Événements intervenus sur le Fonds pendant l'exercice et à venir

➤ Le 31 janvier 2024

Mise à jour de la documentation réglementaire avec les modifications suivantes :

Le changement concerne une mise à jour en matière de présentation de l'objectif de gestion, conformément à la position-recommandation 2020-03.

Le Fonds ne présente plus un double objectif de gestion (financier et extra financier) dans le DIC. L'objectif de gestion fait également l'objet d'une mise à jour sur le prospectus, afin de refléter une description de l'objectif de gestion identique sur les deux supports d'information.

Les aspects ESG restent décrits dans la partie « Stratégie d'investissement » du prospectus et de l'annexe SFDR.

➤ Le 4 juin 2024

Une information sur les politiques relative à l'investissement responsable du Groupe HSBC (politique charbon et politique énergétique) a été précisée dans le prospectus et l'annexe SFDR.

De plus, les coûts récurrents et scénarios de performance ont été mis à jour dans les Documentations d'Informations Clés (DIC).

➤ Le 1^{er} janvier 2025

Conformément aux évolutions réglementaires de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) intervenues le 6 octobre 2022, les « frais de fonctionnement et autres services » peuvent être prélevés sur la base de frais réels (modalité existante) ou sur la base d'un forfait prédéfini, dans les deux cas dans la limite du taux maximum prévu au prospectus.

A compter du 1^{er} janvier 2025, HSBC Global Asset Management (France) a décidé de prélever les frais de fonctionnement et autres services sur une base d'un forfait prédéfini.

Ainsi, le taux forfaitaire mentionné dans le prospectus du Fonds sera prélevé même si les frais réels sont inférieurs à celui-ci. A l'inverse, si les frais réels sont supérieurs au taux affiché, le dépassement de ce taux forfaitaire sera pris en charge par la société de gestion.

Par ailleurs, la rédaction des paragraphes suivants du prospectus sera actualisée :

- ✓ Restrictions à l'émission et au rachat de parts /actions pour les US Persons
- ✓ Restrictions à l'émission et au rachat de parts/actions pour les résidents canadiens
- ✓ Mesures provisoires d'interdiction des souscriptions dans l'OPC à compter du 12 avril 2022

Information relative aux éléments de rémunération

HSBC Global Asset Management (France) a choisi conformément à la réglementation en vigueur de communiquer les informations relatives à la rémunération de son personnel pour la totalité des FIA et OPCVM de droit français qu'elle gère.

FCP HSBC EURO ACTIONS

La rémunération versée par HSBC Global Asset Management (France) est composée d'une rémunération fixe et peut comprendre une composante variable sous forme de bonus discrétionnaire si les conditions économiques le permettent. Ces rémunérations variables ne sont pas liées à la performance des véhicules gérés. Il n'existe en outre pas d'intéressement aux plus-values.

HSBC Global Asset Management (France) applique la politique de rémunération du Groupe HSBC.

Cette politique Groupe intègre un grand nombre des principes énoncés dans la réglementation AIFM ainsi que dans la réglementation OPCVM.

HSBC Global Asset Management (France) a procédé à partir de 2014 à des aménagements de cette politique de rémunération afin de se conformer avec les règles spécifiques de la réglementation AIFM puis à la réglementation UCITS concernant la gestion de fonds conformes à ces réglementations respectives.

HSBC Global Asset Management (France) a notamment mis en place un mécanisme d'indexation en instruments sur la base d'un indice indexé sur un panier représentatif de tous les OPC dont la société de gestion est HSBC Global Asset Management (France) à l'exception des FCPE dits d'actionnariat salarié pour l'ensemble des collaborateurs qui bénéficient d'une rémunération différée dans le cadre à la fois de la réglementation AIFM et de la réglementation OPCVM.

La politique de rémunération de HSBC Global Asset Management (France) n'a pas d'incidence sur le profil de risque des FIA et des OPCVM.

La politique de rémunération complète de HSBC Global Asset Management (France) est disponible sur son site internet à l'adresse suivante : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Ventilation des rémunérations fixes et variables de la société pour l'exercice 2024

L'information relative au montant total des rémunérations versées par la société de gestion à son personnel et le montant agrégé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel qui ont une incidence sur le profil de risque figure dans le tableau ci-dessous.

Les bénéficiaires des rémunérations au titre de l'année fiscale 2024 représentent une population de 303 personnes en 2024.

En 2024 et tel que défini dans la politique de rémunération d'HSBC Global Asset Management (France), 42 personnes ont été identifiées comme « Preneurs de risques » pour l'ensemble des portefeuilles gérés.

FCP HSBC EURO ACTIONS

Les collaborateurs identifiés comme Preneurs de risques sont :

- Les membres du Conseil d'administration,
- Les dirigeants responsables et les membres du comité exécutif,
- Les responsables des pôles de gestion et du trading,
- Les responsables des ventes, produits et du marketing,
- Les responsables des fonctions de contrôle (risques, conformité et contrôle interne),
- Les responsables juridique, finance et des fonctions de support et administratives.

	2024				total €
	Rémunération fixe versée en 2024	Rémunération variable versée en mars 2024 (au titre de la performance 2023) + rémunérations variables différées acquises en 2024	dont rémunération variable non-différée	dont rémunération variable différée (*)	
Ensemble des collaborateurs AMFR y compris détachés in et succursales (hors détachés out) - 303 collaborateurs	29 260 925 €	12 520 610 €	11 244 402 €	1 276 208 €	41 781 535 €
Dont personnel ayant une incidence sur le profil de risque des AIF (42 collaborateurs)**	7 389 432 €	5 613 080 €	4 401 262 €	1 211 818 €	13 002 512 €
Dont cadres supérieurs (14 collaborateurs)**	2 420 314 €	1 584 813 €	1 322 258 €	320 690 €	4 005 127 €

(*) Prend en compte les actions différées définitivement acquises en 2024 ainsi que le cash différé indexé payé en 2024.

(**) Prend en compte les personnes mises à disposition ou affectées au prorata du temps de présence dans l'entreprise.

La rémunération variable n'intègre pas la participation et l'intéressement perçus en 2024 par les collaborateurs.

Informations relatives aux techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés utilisés par le Fonds, en application de la position AMF n°2013-06

Techniques de gestion efficace du portefeuille

A la date de la clôture de l'exercice, le Fonds n'avait pas recours aux techniques de gestion efficace de portefeuille.

Instruments financiers dérivés

A la date de la clôture de l'exercice, le Fonds n'avait pas recours aux instruments financiers dérivés.

Politique de réclamation aux fins de restitution de retenue à la source étrangère

Par l'arrêt Santander rendu le 10 mai 2012 (C-338/11 – Santander Asset Management SGIC) la Cour de Justice de l'Union Européenne a considéré que « *le droit de l'Union s'oppose à la réglementation française qui impose à la source des dividendes d'origine nationale, lorsqu'ils sont perçus par des OPCVM résidents dans un autre Etat alors que de tels dividendes sont exonérés d'impôts pour les OPCVM résident en France* ».

Cette décision est transposable dans différents pays de l'Union dont le régime de taxation des dividendes versés à des Fonds d'investissement résidents et à des non-résidents apparaît comme étant discriminatoire au regard de la liberté de circulation des capitaux, garantie par le droit de l'Union.

FCP HSBC EURO ACTIONS

Dans ce contexte, en qualité de société de gestion du Fonds, HSBC Global Asset Management (France) a suivi l'ensemble des étapes décrites dans le vade-mecum de l'Association Française des Sociétés de Gestion (AFG) (« - Remboursement des retenues à la source sur titres étrangers des OPCVM français » - version du 21 décembre 2012) afin d'identifier les opportunités puis d'initier des demandes de remboursement des retenues à la source prélevées en contrariété avec le droit européen.

Ainsi HSBC Global Asset Management (France) agit dans l'intérêt des porteurs de parts en procédant à des réclamations pour le compte du Fonds lorsque le seuil de matérialité, la probabilité de récupération et les coûts seraient favorables aux porteurs de parts. Cette politique de réclamation est bien entendu soumise à des aléas en termes de délais et de montants remboursés.

Le montant des remboursements effectivement versés au titre de ces réclamations pour l'exercice passé : Néant

La situation n'a pas évolué depuis la précédente clôture.

Risque global

La méthode retenue pour le calcul du risque global sur les instruments financiers à terme est la méthode du calcul de l'engagement.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
EDP SA	3 775 019,55	398 879,05
IBERDROLA SA	1 743 914,23	1 997 145,54
CRH PLC	806 435,29	2 926 298,15
ALLIANZ SE-REG	1 467 308,90	2 101 148,42
MERCK KGAA	2 332 195,59	1 176 653,40
STELLANTIS NV	1 783 769,67	1 512 023,58
DEUTSCHE POST AG NAMEN	337 571,86	2 740 323,87
KONINKLIJKE AHOLD NV	1 817 037,33	1 214 291,54
KONINKLIJKE KPN NV	1 448 744,48	1 370 782,74
TOTALENERGIES SE	1 204 711,41	1 533 589,98

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

FCP HSBC EURO ACTIONS

Informations réglementaires

Rapport sur le suivi des risques

Observation générale :

Sur la période sous revue, les modalités d'évaluation et de suivi des risques mises en place pour la gestion du fonds n'ont pas conduit à l'identification d'anomalie significative relative à son exposition au risque de marché, risque de crédit, risque de contrepartie et risque de liquidité.

Par ailleurs, aucune anomalie ayant un impact significatif en termes de risque de valorisation n'a été identifiée sur ladite période.

	Anomalie(s) significatives identifiée(s) relative(s) à la clôture du Fonds	Observations
1	Risque de Marché	Néant
2	Risque de Crédit	Néant
3	Risque de Contrepartie	Néant
4	Risque de Liquidité	Néant
5	Risque de Valorisation	Néant

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers

La société de gestion sélectionne les courtiers ou contreparties selon une procédure conforme à la réglementation qui lui est applicable. Dans le cadre de cette sélection, la société de gestion respecte à tout moment son obligation de « best execution ».

Les critères objectifs de sélection utilisés par la société de gestion sont notamment la qualité de l'exécution des ordres, les tarifs pratiqués, ainsi que la solidité financière de chaque courtier ou contrepartie.

Le choix des contreparties et des entreprises d'investissement, prestataires de services d'HSBC Global Asset Management (France) s'effectue selon un processus d'évaluation précis destiné à assurer à la société un service de qualité. Il s'agit d'un élément clé du processus de décision général qui intègre l'impact de la qualité du service du broker auprès de l'ensemble de nos départements : Gestion, Analyse financière et crédit, Négociation et Middle-Office, Juridique.

Le choix des contreparties peut se porter sur une entité liée au Groupe HSBC ou au dépositaire du Fonds.

La "Politique de meilleure exécution et de sélection des intermédiaires" est détaillée sur le site Internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

FCP HSBC EURO ACTIONS

Rapport des frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF et si les modalités prévues par ce même article sont remplies, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice précédent est disponible sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Exercice des droits de vote

La politique de vote de la société de gestion, ainsi que le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles les droits de vote ont été exercés peuvent être consultés sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Utilisation d'instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels du Fonds.

Politique relative aux conflits d'intérêt

Le Groupe HSBC, ou ses sociétés affiliées (ci-après dénommées HSBC), de par son envergure mondiale et le large éventail de services financiers proposés, est susceptible de temps à autre d'avoir des intérêts divergents de ceux de ses clients ou entrant en conflit avec les devoirs qu'il a à l'égard de ses clients. Il peut s'agir de conflits entre les intérêts d'HSBC, de ses sociétés affiliées ou de ses collaborateurs d'une part, et les intérêts de ses clients d'autre part, ou encore de conflits entre les clients eux-mêmes.

HSBC a défini des procédures dont l'objectif est d'identifier et de gérer de tels conflits, notamment des dispositions organisationnelles et administratives ayant vocation à protéger les intérêts des clients. Cette politique s'appuie sur un principe simple : les personnes prenant part à différentes activités induisant un conflit d'intérêts sont tenues d'exécuter lesdites activités indépendamment les unes des autres.

Le cas échéant, HSBC met en œuvre des mesures qui permettent de restreindre la transmission d'informations à certains collaborateurs, afin de protéger les intérêts des clients et de prévenir tout accès indu aux informations concernant les clients.

HSBC peut également agir pour compte propre et avoir comme contrepartie un client ou encore « matcher » les ordres de ses clients. Des procédures sont prévues pour protéger les intérêts des clients dans ce cas de figure.

Dans certains cas, les procédures et les contrôles de HSBC peuvent ne pas être suffisants afin de garantir qu'un conflit potentiel ne puisse porter atteinte aux intérêts d'un client. Dans ces circonstances, HSBC informe le client du conflit d'intérêts potentiel afin d'obtenir son accord exprès pour poursuivre l'activité. En tout état de cause, HSBC pourra refuser d'intervenir dans des circonstances où il existerait in fine un risque résiduel d'atteinte aux intérêts d'un client.

FCP HSBC EURO ACTIONS

Certification du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024**

HSBC EURO ACTIONS
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)
Immeuble Coeur Défense - Tour A
110 Esplanade du Général de Gaulle
92400 La Défense 4 - Courbevoie

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement HSBC EURO ACTIONS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/12/2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



HSBC EURO ACTIONS

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



HSBC EURO ACTIONS

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Arnaud Percheron

2025.06.30 20:29:35 +0200



FCP HSBC EURO ACTIONS

Comptes Annuels

FCP HSBC EURO ACTIONS

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	175 086 756,29
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	175 086 756,29
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	
OPCVM	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	42 930,00
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	175 129 686,29
Créances et comptes d'ajustement actifs	184 335,40
Comptes financiers	5 782 888,96
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	5 967 224,36
Total de l'actif I+II	181 096 910,65

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

FCP HSBC EURO ACTIONS

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	163 513 040,09
Report à nouveau sur revenu net	27,25
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	17 423 894,86
Capitaux propres I	180 936 962,20
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	180 936 962,20
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	42 930,00
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	42 930,00
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	117 018,45
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	117 018,45
Total Passifs : I+II+III+IV	181 096 910,65

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

FCP HSBC EURO ACTIONS

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	6 166 487,86
Produits sur obligations	
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	208 970,25
Sous-total produits sur opérations financières	6 375 458,11
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	
Sous-total charges sur opérations financières	
Total revenus financiers nets (A)	6 375 458,11
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-1 347 600,01
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-1 347 600,01
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	5 027 858,10
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-226 900,72
Sous-total revenus nets I = (C+D)	4 800 957,38
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	11 459 016,04
Frais de transactions externes et frais de cession	-77 426,69
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	11 381 589,35
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-524 396,58
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	10 857 192,77

FCP HSBC EURO ACTIONS

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	2 051 157,16
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	22 898,06
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	2 074 055,22
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-308 310,51
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	1 765 744,71
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	17 423 894,86

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

FCP HSBC EURO ACTIONS

Annexes

FCP HSBC EURO ACTIONS

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Le FCP promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

Des informations sur les caractéristiques environnementales ou sociales sont disponibles dans l'annexe SFDR du prospectus.

Le FCP a pour objectif de gestion de surperformer l'indice MSCI EMU sur un horizon de placement recommandé d'au moins 5 ans.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

FCP HSBC EURO ACTIONS

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	192 702 918,21	170 752 842,62	157 711 715,82	180 692 535,72	180 936 962,20
Part HSBC EURO ACTIONS AC en EUR					
Actif net	78 441 363,90	63 057 679,37	54 024 430,02	58 164 014,22	52 732 186,98
Nombre de titres	231 559,75200	151 546,15700	140 590,70000	126 736,95400	104 673,19600
Valeur liquidative unitaire	338,75	416,09	384,26	458,93	503,77
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-12,58	39,49	-4,60	5,31	30,35
Capitalisation unitaire sur revenu	2,19	4,52	6,91	8,69	9,25
Part HSBC EURO ACTIONS AD en EUR					
Actif net	1 834 576,76	2 001 067,14	1 670 010,83	1 881 965,33	1 779 390,82
Nombre de titres	6 891,54200	6 154,66700	5 627,30100	5 398,83300	4 734,66300
Valeur liquidative unitaire	266,20	325,13	296,76	348,58	375,82
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-10,01	30,87	-3,49	4,06	22,77
Distribution unitaire sur revenu	1,72	3,53	5,33	6,60	6,89
Crédit d'impôt unitaire	0,66		0,83	0,89	
Part HSBC EURO ACTIONS BC en EUR					
Actif net	55 983,09	116 345,25	89 169,18	227 364,29	501 941,73
Nombre de titres	307,911	517,199	426,078	903,034	1 802,770
Valeur liquidative unitaire	181,81	224,95	209,27	251,77	278,42
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-6,71	21,25	-2,57	2,89	16,71
Capitalisation unitaire sur revenu	2,40	4,01	5,30	6,48	7,14
Part HSBC EURO ACTIONS IC en EUR					
Actif net	9 210 993,85	23 171 197,39	33 052 065,16	40 266 208,85	48 875 733,38
Nombre de titres	7 238,00000	14 710,84400	22 549,28900	22 829,14400	25 050,96700
Valeur liquidative unitaire	1 272,58	1 575,10	1 465,76	1 763,80	1 951,05
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-46,97	148,82	-18,00	20,29	117,11
Capitalisation unitaire sur revenu	16,82	28,15	37,15	45,42	50,04

FCP HSBC EURO ACTIONS

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Part HSBC EURO ACTIONS ZC en EUR					
Actif net	103 160 000,61	82 406 553,47	68 876 040,63	80 152 983,03	77 047 709,29
Nombre de titres	87 343,623	55 950,087	49 877,069	47 876,294	41 292,201
Valeur liquidative unitaire	1 181,08	1 472,85	1 380,91	1 674,16	1 865,91
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-43,30	138,55	-16,78	19,13	111,60
Capitalisation unitaire sur revenu	23,51	36,58	45,08	54,45	61,34

FCP HSBC EURO ACTIONS

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020-07 modifié).

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

FCP HSBC EURO ACTIONS

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

FCP HSBC EURO ACTIONS

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

FCP HSBC EURO ACTIONS

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FCP HSBC EURO ACTIONS

	Frais facturés à l'OPCVM :	Assiette	Taux barème		
			Parts AC, AD :	Parts IC et BC :	Part ZC :
1	Frais de gestion financière*	Actif net	1.50% TTC maximum	0.75% TTC maximum	Néant
2	Frais de fonctionnement et autres services **		0.10% TTC **		
3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatifs***		
4	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant		
5	Commission de surperformance	Actif net	Néant		

*Un pourcentage des frais de gestion peut être rétrocédé à des tiers distributeurs afin de rémunérer l'acte de commercialisation de l'OPCVM

** Les frais de fonctionnement et autres services comprennent :

I. Frais d'enregistrement et de référencement de l'OPCVM :

- les frais liés à l'enregistrement de l'OPCVM dans d'autres Etats membres (y compris les frais facturés par des conseils (avocats, consultants, etc.) au titre de la réalisation des formalités de commercialisation auprès du régulateur local en lieu et place de la SGP) ;
- les frais de référencement de l'OPCVM et publications des valeurs liquidatives pour l'information des investisseurs ;
- les frais des plateformes de distribution (hors rétrocessions) ; Agents dans les pays étrangers qui font l'interface avec la distribution

II. Frais d'information clients et distributeurs :

- les frais de constitution et de diffusion des DIC/prospectus et reportings réglementaires ;
- les frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ;
- les frais d'Information aux porteurs par tout moyen ;
- les informations particulières aux porteurs directs et indirects ;
- les coûts d'administration des sites internet ;
- les frais de traduction spécifiques à l'OPCVM.

III. Frais des données :

- les coûts de licence de l'indice de référence utilisé ;
- les frais des données utilisées pour rediffusion à des tiers.

IV. Frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc :

- les frais de commissariat aux comptes ;
- les frais liés au dépositaire ;
- les frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable ;
- les frais fiscaux y compris avocat et expert externe (récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent' local...) ;
- les frais juridiques propres à l'OPCVM.

FCP HSBC EURO ACTIONS

V. Frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs :

- les frais de mise en oeuvre des reportings réglementaires au régulateur spécifiques à l'OPCVM ;
- les cotisations Associations professionnelles obligatoires ;
- les frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales.

**** L'OPCVM investit en OPC étant inférieure au seuil réglementaire de 20%.*

Swing pricing

La Société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative du Fonds dite de Swing Pricing avec seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des porteurs de parts présents dans le Fonds.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs lors de mouvements de souscriptions et rachats significatifs le coût du réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement ou de désinvestissement pouvant provenir des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente, ainsi que des taxes ou impôts applicables à l'OPC.

Dès lors que le solde net des ordres de souscriptions et de rachats des investisseurs est supérieur à un seuil prédéterminé, dit seuil de déclenchement, il est procédé à un ajustement de la valeur liquidative.

La valeur liquidative est ajustée à la hausse ou à la baisse si le solde des souscriptions - rachats est respectivement positif ou négatif afin de prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions et rachats nets.

Le seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif net du Fonds.

Les paramètres de seuil de déclenchement et de facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement.

La valeur liquidative ajustée, dite "swinguée" est la seule valeur liquidative du Fonds, par voie de conséquence elle est la seule communiquée aux porteurs de parts et publiée.

En raison de l'application du Swing Pricing avec seuil de déclenchement, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement de celle des instruments financiers détenus en portefeuille.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

FCP HSBC EURO ACTIONS

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part HSBC EURO ACTIONS AD	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion
Part HSBC EURO ACTIONS ZC	Capitalisation	Capitalisation
Part HSBC EURO ACTIONS AC	Capitalisation	Capitalisation
Part HSBC EURO ACTIONS BC	Capitalisation	Capitalisation
Part HSBC EURO ACTIONS IC	Capitalisation	Capitalisation

FCP HSBC EURO ACTIONS

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	180 692 535,72
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	45 609 201,52
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-63 814 092,26
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	5 027 858,10
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	11 381 589,35
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	2 074 055,22
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-34 185,45
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	180 936 962,20

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

FCP HSBC EURO ACTIONS

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part HSBC EURO ACTIONS AC		
Parts souscrites durant l'exercice	3 279,55900	1 641 128,30
Parts rachetées durant l'exercice	-25 343,31700	-12 169 999,38
Solde net des souscriptions/rachats	-22 063,75800	-10 528 871,08
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	104 673,19600	
Part HSBC EURO ACTIONS AD		
Parts souscrites durant l'exercice	66,92100	24 940,73
Parts rachetées durant l'exercice	-731,09100	-270 217,63
Solde net des souscriptions/rachats	-664,17000	-245 276,90
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 734,66300	
Part HSBC EURO ACTIONS BC		
Parts souscrites durant l'exercice	1 005,780	275 289,59
Parts rachetées durant l'exercice	-106,044	-29 443,97
Solde net des souscriptions/rachats	899,736	245 845,62
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 802,770	
Part HSBC EURO ACTIONS IC		
Parts souscrites durant l'exercice	16 557,22400	31 302 050,93
Parts rachetées durant l'exercice	-14 335,40100	-27 597 425,76
Solde net des souscriptions/rachats	2 221,82300	3 704 625,17
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	25 050,96700	
Part HSBC EURO ACTIONS ZC		
Parts souscrites durant l'exercice	6 732,048	12 365 791,97
Parts rachetées durant l'exercice	-13 316,141	-23 747 005,52
Solde net des souscriptions/rachats	-6 584,093	-11 381 213,55
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	41 292,201	

FCP HSBC EURO ACTIONS

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part HSBC EURO ACTIONS AC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part HSBC EURO ACTIONS AD Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part HSBC EURO ACTIONS BC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part HSBC EURO ACTIONS IC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part HSBC EURO ACTIONS ZC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

FCP HSBC EURO ACTIONS

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
HSBC EURO ACTIONS AC FR0000971319	Capitalisation	Capitalisation	EUR	52 732 186,98	104 673,19600	503,77
HSBC EURO ACTIONS AD FR0000971327	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	EUR	1 779 390,82	4 734,66300	375,82
HSBC EURO ACTIONS BC FR0013270428	Capitalisation	Capitalisation	EUR	501 941,73	1 802,770	278,42
HSBC EURO ACTIONS IC FR0012353407	Capitalisation	Capitalisation	EUR	48 875 733,38	25 050,96700	1 951,05
HSBC EURO ACTIONS ZC FR0013217957	Capitalisation	Capitalisation	EUR	77 047 709,29	41 292,201	1 865,91

FCP HSBC EURO ACTIONS

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE +/-	ALLEMAGNE +/-	PAYS-BAS +/-	ESPAGNE +/-	ITALIE +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	175 086,76	57 297,27	32 421,22	21 637,37	18 471,36	12 618,99
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures	2 635,74	NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	177 722,50					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

FCP HSBC EURO ACTIONS

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	5 782,89				5 782,89
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					5 782,89

FCP HSBC EURO ACTIONS

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)]3 - 6 mois] (*)]6 - 12 mois] (*)]1 - 3 ans] (*)]3 - 5 ans] (*)]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	5 782,89						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	5 782,89						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

FCP HSBC EURO ACTIONS

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	GBP	CHF	NOK		
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	4 049,27				
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers	1 452,98	49,22	0,01		
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	5 502,25	49,22	0,01		

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

FCP HSBC EURO ACTIONS

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

FCP HSBC EURO ACTIONS

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Dépôts de garantie en espèces	184 335,40
Total des créances		184 335,40
Dettes		
	Frais de gestion fixe	117 018,45
Total des dettes		117 018,45
Total des créances et des dettes		67 316,95

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Part HSBC EURO ACTIONS AC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	853 136,36
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,55
Rétrocessions des frais de gestion	
Part HSBC EURO ACTIONS AD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	29 172,52
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,55
Rétrocessions des frais de gestion	
Part HSBC EURO ACTIONS BC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 608,16
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Rétrocessions des frais de gestion	
Part HSBC EURO ACTIONS IC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	421 144,15
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Rétrocessions des frais de gestion	
Part HSBC EURO ACTIONS ZC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	41 538,82
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,05
Rétrocessions des frais de gestion	

FCP HSBC EURO ACTIONS

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

FCP HSBC EURO ACTIONS

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	4 800 957,38
Revenus de l'exercice à affecter Report à nouveau	4 800 957,38 27,25
Sommes distribuables au titre du revenu net	4 800 984,63

Part HSBC EURO ACTIONS AC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	968 622,72
Revenus de l'exercice à affecter (**) Report à nouveau	968 622,72
Sommes distribuables au titre du revenu net	968 622,72
Affectation : Distribution Report à nouveau du revenu de l'exercice Capitalisation	 968 622,72
Total	968 622,72
* Information relative aux acomptes versés Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

FCP HSBC EURO ACTIONS

Part HSBC EURO ACTIONS AD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	32 620,05
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	32 620,05
Report à nouveau	27,25
Sommes distribuables au titre du revenu net	32 647,30
Affectation :	
Distribution	32 621,83
Report à nouveau du revenu de l'exercice	25,47
Capitalisation	
Total	32 647,30
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	4 734,66300
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	6,89
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	4 685,06

Part HSBC EURO ACTIONS BC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	12 877,21
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	12 877,21
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	12 877,21
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	12 877,21
Total	12 877,21
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

FCP HSBC EURO ACTIONS

Part HSBC EURO ACTIONS IC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	1 253 647,86
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 253 647,86
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 253 647,86
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	1 253 647,86
Total	1 253 647,86
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part HSBC EURO ACTIONS ZC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	2 533 189,54
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 533 189,54
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 533 189,54
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	2 533 189,54
Total	2 533 189,54
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

FCP HSBC EURO ACTIONS

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	10 857 192,77
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	10 857 192,77
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	10 857 192,77

Part HSBC EURO ACTIONS AC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	3 177 024,08
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	3 177 024,08
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	3 177 024,08
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	3 177 024,08
Total	3 177 024,08
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

FCP HSBC EURO ACTIONS

Part HSBC EURO ACTIONS AD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	107 836,89
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	107 836,89
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	107 836,89
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	107 836,89
Total	107 836,89
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part HSBC EURO ACTIONS BC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	30 134,51
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	30 134,51
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	30 134,51
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	30 134,51
Total	30 134,51
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

FCP HSBC EURO ACTIONS

Part HSBC EURO ACTIONS IC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	2 933 875,19
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	2 933 875,19
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	2 933 875,19
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	2 933 875,19
Total	2 933 875,19
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part HSBC EURO ACTIONS ZC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	4 608 322,10
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	4 608 322,10
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	4 608 322,10
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	4 608 322,10
Total	4 608 322,10
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

FCP HSBC EURO ACTIONS

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			175 086 756,29	96,77
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			175 086 756,29	96,77
Assurance			14 829 634,60	8,20
ALLIANZ SE-REG	EUR	29 122	8 617 199,80	4,77
AXA SA	EUR	181 015	6 212 434,80	3,43
Automobiles			2 326 569,05	1,29
STELLANTIS NV	EUR	184 795	2 326 569,05	1,29
Banques commerciales			24 043 542,79	13,27
CREDIT AGRICOLE SA	EUR	207 957	2 763 748,53	1,53
ERSTE GROUP BANK AG	EUR	102 960	6 142 593,60	3,37
ING GROEP NV	EUR	345 085	5 221 136,05	2,89
SOCIETE GENERALE SA	EUR	161 361	4 382 564,76	2,42
UNICREDIT SPA	EUR	143 634	5 533 499,85	3,06
Biens de consommation durables			1 302 612,50	0,72
SEB SA	EUR	14 887	1 302 612,50	0,72
Biotechnologie			1 603 246,32	0,89
GRIFOLS SA - B	EUR	226 928	1 603 246,32	0,89
Boissons			2 520 053,40	1,39
HEINEKEN NV	EUR	36 682	2 520 053,40	1,39
Composants automobiles			4 951 802,12	2,74
FORVIA	EUR	58 244	505 557,92	0,28
MICHELIN (CGDE)	EUR	139 819	4 446 244,20	2,46
Conglomérats industriels			5 516 322,80	3,05
SIEMENS AG-REG	EUR	29 255	5 516 322,80	3,05
Construction et ingénierie			4 975 611,48	2,75
ACS ACTIVIDADES CONS Y SERV	EUR	102 717	4 975 611,48	2,75
Courrier, fret aérien et logistique			672 837,98	0,37
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	19 801	672 837,98	0,37
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			8 159 433,16	4,51
CARREFOUR SA	EUR	193 302	2 654 036,46	1,47
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	174 830	5 505 396,70	3,04
Electricité			9 974 981,45	5,51
EDP SA	EUR	886 817	2 741 151,35	1,51
IBERDROLA SA	EUR	543 897	7 233 830,10	4,00
Equipements électriques			5 485 905,48	3,03
ALSTOM	EUR	98 960	2 133 577,60	1,18
PRYSMIAN SPA	EUR	38 212	2 356 151,92	1,30

FCP HSBC EURO ACTIONS

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SIGNIFY NV	EUR	46 162	996 175,96	0,55
Gestion immobilière et développement			2 922 822,84	1,62
VONOVIA SE	EUR	99 687	2 922 822,84	1,62
Industrie aéronautique et défense			2 664 159,75	1,47
THALES	EUR	19 215	2 664 159,75	1,47
Logiciels			6 020 926,06	3,33
KION GROUP AG	EUR	47 077	1 499 873,22	0,83
METSO CORP	EUR	503 458	4 521 052,84	2,50
Marchés de capitaux			3 790 168,53	2,09
BANCO SANTANDER SA	EUR	848 957	3 790 168,53	2,09
Matériaux de construction			4 049 274,29	2,24
CRH PLC	GBP	45 157	4 049 274,29	2,24
Media			3 626 630,00	2,00
PUBLICIS GROUPE	EUR	35 210	3 626 630,00	2,00
Métaux et minerais			1 825 061,81	1,01
ARCELORMITTAL	EUR	81 367	1 825 061,81	1,01
Pétrole et gaz			14 163 165,37	7,83
GALP ENERGIA SGPS SA	EUR	246 433	3 930 606,35	2,17
OMV AG	EUR	97 693	3 647 856,62	2,02
REPSOL SA	EUR	74 295	868 508,55	0,48
TOTALENERGIES SE	EUR	107 105	5 716 193,85	3,16
Produits chimiques			3 219 842,24	1,78
ARKEMA	EUR	16 960	1 247 408,00	0,69
SYENSQO SA	EUR	27 954	1 972 434,24	1,09
Produits domestiques			1 593 545,80	0,88
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	EUR	18 814	1 593 545,80	0,88
Produits pharmaceutiques			8 499 489,06	4,70
MERCK KGAA	EUR	33 946	4 749 045,40	2,63
SANOFI	EUR	40 009	3 750 443,66	2,07
Produits pour l'industrie du bâtiment			3 428 514,20	1,89
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	40 006	3 428 514,20	1,89
Services aux collectivités			10 814 988,88	5,98
ENGIE	EUR	270 912	4 147 662,72	2,29
POSTE ITALIANE SPA	EUR	347 235	4 729 340,70	2,62
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	71 486	1 937 985,46	1,07
Services aux entreprises			2 562 802,20	1,42
ELIS SA	EUR	135 598	2 562 802,20	1,42
Services aux professionnels			4 714 766,52	2,61
RELX PLC	EUR	87 157	3 810 504,04	2,11

FCP HSBC EURO ACTIONS

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TELEPERFORMANCE	EUR	10 879	904 262,48	0,50
Services de télécommunication diversifiés			9 374 440,66	5,18
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	149 062	4 306 401,18	2,38
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	1 441 832	5 068 039,48	2,80
Services liés aux technologies de l'information			2 910 434,45	1,61
CAPGEMINI SE	EUR	18 403	2 910 434,45	1,61
Soins et autres services médicaux			2 543 170,50	1,41
FRESENIUS SE & CO KGAA	EUR	75 825	2 543 170,50	1,41
Total			175 086 756,29	96,77

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

FCP HSBC EURO ACTIONS

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO STOXX 50 0325	54		-42 930,00	2 635 740,00
Sous-total 1.			-42 930,00	2 635 740,00
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total			-42 930,00	2 635 740,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

FCP HSBC EURO ACTIONS

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

FCP HSBC EURO ACTIONS

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	175 086 756,29
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	-42 930,00
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	6 010 154,36
Autres passifs (-)	-117 018,45
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	180 936 962,20

FCP HSBC EURO ACTIONS

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part HSBC EURO ACTIONS AC	EUR	104 673,19600	503,77
Part HSBC EURO ACTIONS AD	EUR	4 734,66300	375,82
Part HSBC EURO ACTIONS BC	EUR	1 802,770	278,42
Part HSBC EURO ACTIONS IC	EUR	25 050,96700	1 951,05
Part HSBC EURO ACTIONS ZC	EUR	41 292,201	1 865,91

HSBC EURO ACTIONS

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	172 781 317,01	156 414 760,57
Actions et valeurs assimilées	172 750 692,01	156 388 445,57
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	172 750 692,01	156 388 445,57
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	30 625,00	26 315,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	30 625,00	26 315,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	532 630,25	235 243,53
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	532 630,25	235 243,53
COMPTES FINANCIERS	7 517 860,69	1 208 649,51
Liquidités	7 517 860,69	1 208 649,51
TOTAL DE L'ACTIF	180 831 807,95	157 858 653,61

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	173 827 825,52	155 531 876,23
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	44,28	24,02
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	2 077 645,32	-1 910 900,63
Résultat de l'exercice (a,b)	4 787 020,60	4 090 716,20
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	180 692 535,72	157 711 715,82
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	30 625,00	26 315,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	30 625,00	26 315,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	30 625,00	26 315,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	108 647,23	120 622,79
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	108 647,23	120 622,79
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	180 831 807,95	157 858 653,61

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 0323	0,00	719 150,00
EURO STOXX 50 0324	5 678 750,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	107 886,62	8 858,96
Produits sur actions et valeurs assimilées	6 003 520,73	5 730 229,82
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	6 111 407,35	5 739 088,78
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	26 334,52
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	0,00	26 334,52
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	6 111 407,35	5 712 754,26
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 213 495,69	1 228 428,74
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	4 897 911,66	4 484 325,52
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-110 891,06	-393 609,32
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	4 787 020,60	4 090 716,20

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0000971327 - Part HSBC EURO ACTIONS AD : Taux de frais maximum de 1,50% TTC

FR0013270428 - Part HSBC EURO ACTIONS BC : Taux de frais maximum de 0,75% TTC

FR0013217957 - Part HSBC EURO ACTIONS ZC : Taux de frais maximum de 0,00% TTC

FR0012353407 - Part HSBC EURO ACTIONS IC : Taux de frais maximum de 0,75% TTC

FR0000971319 - Part HSBC EURO ACTIONS AC : Taux de frais maximum de 1,50% TTC

Les frais de gestion externes sont de 0,10% TTC maximum, pour chaque parts.

Swing pricing

La Société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative du Fonds dite de Swing Pricing avec seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des porteurs de parts présents dans le Fonds.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs lors de mouvements de souscriptions et rachats significatifs le coût du réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement ou de désinvestissement pouvant provenir des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente, ainsi que des taxes ou impôts applicables à l'OPC.

Dès lors que le solde net des ordres de souscriptions et de rachats des investisseurs est supérieur à un seuil prédéterminé, dit seuil de déclenchement, il est procédé à un ajustement de la valeur liquidative.

La valeur liquidative est ajustée à la hausse ou à la baisse si le solde des souscriptions - rachats est respectivement positif ou négatif afin de prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions et rachats nets.

Le seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif net du Fonds.

Les paramètres de seuil de déclenchement et de facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement.

La valeur liquidative ajustée, dite "swinguée" est la seule valeur liquidative du Fonds, par voie de conséquence elle est la seule communiquée aux porteurs de parts et publiée.

En raison de l'application du Swing Pricing avec seuil de déclenchement, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement de celle des instruments financiers détenus en portefeuille.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts HSBC EURO ACTIONS AC	Capitalisation	Capitalisation
Parts HSBC EURO ACTIONS AD	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion
Parts HSBC EURO ACTIONS BC	Capitalisation	Capitalisation
Parts HSBC EURO ACTIONS IC	Capitalisation	Capitalisation
Parts HSBC EURO ACTIONS ZC	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	157 711 715,82	170 752 842,62
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	28 090 771,39	53 422 529,01
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-36 482 956,59	-52 231 762,93
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 547 585,59	10 427 181,90
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-3 088 561,86	-12 139 278,89
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	678 212,50	359 664,30
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-27 374,50	-434 257,50
Frais de transactions	-25 148,61	-205 097,33
Différences de change	-188 579,99	-137 893,07
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	24 613 054,61	-16 514 207,78
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	27 508 161,44	2 895 106,83
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-2 895 106,83	-19 409 314,61
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-4 310,00	-51 355,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-30 625,00	-26 315,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	26 315,00	-25 040,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-29 784,30	-20 975,03
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	4 897 911,66	4 484 325,52
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	180 692 535,72	157 711 715,82

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	5 678 750,00	3,14
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	5 678 750,00	3,14

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 517 860,69	4,16
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	7 517 860,69	4,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 GBP		Devise 2 USD		Devise 3 CHF		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	4 419 586,98	2,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	116 091,82	0,06	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	576 319,52	0,32	0,00	0,00	49 514,16	0,03	13,48	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	404 421,00
	Coupons et dividendes en espèces	128 209,25
TOTAL DES CRÉANCES		532 630,25
DETTES		
	Frais de gestion fixe	108 647,23
TOTAL DES DETTES		108 647,23
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		423 983,02

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part HSBC EURO ACTIONS AC		
Parts souscrites durant l'exercice	4 209,55700	1 790 776,18
Parts rachetées durant l'exercice	-18 063,30300	-7 645 539,45
Solde net des souscriptions/rachats	-13 853,74600	-5 854 763,27
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	126 736,95400	
Part HSBC EURO ACTIONS AD		
Parts souscrites durant l'exercice	156,76600	50 248,97
Parts rachetées durant l'exercice	-385,23400	-127 044,10
Solde net des souscriptions/rachats	-228,46800	-76 795,13
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5 398,83300	
Part HSBC EURO ACTIONS BC		
Parts souscrites durant l'exercice	478,058	110 143,89
Parts rachetées durant l'exercice	-1,102	-258,06
Solde net des souscriptions/rachats	476,956	109 885,83
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	903,034	
Part HSBC EURO ACTIONS IC		
Parts souscrites durant l'exercice	12 981,88800	21 145 163,36
Parts rachetées durant l'exercice	-12 702,03300	-20 634 270,99
Solde net des souscriptions/rachats	279,85500	510 892,37
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	22 829,14400	
Part HSBC EURO ACTIONS ZC		
Parts souscrites durant l'exercice	3 272,669	4 994 438,99
Parts rachetées durant l'exercice	-5 273,444	-8 075 843,99
Solde net des souscriptions/rachats	-2 000,775	-3 081 405,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	47 876,294	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part HSBC EURO ACTIONS AC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part HSBC EURO ACTIONS AD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part HSBC EURO ACTIONS BC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part HSBC EURO ACTIONS IC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part HSBC EURO ACTIONS ZC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts HSBC EURO ACTIONS AC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	871 835,43
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,55
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts HSBC EURO ACTIONS AD	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	27 973,13
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,55
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts HSBC EURO ACTIONS BC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 275,15
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts HSBC EURO ACTIONS IC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	277 079,16
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts HSBC EURO ACTIONS ZC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	35 332,82
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,05
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	44,28	24,02
Résultat	4 787 020,60	4 090 716,20
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	4 787 064,88	4 090 740,22

	29/12/2023	30/12/2022
Parts HSBC EURO ACTIONS AC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 101 495,45	971 763,49
Total	1 101 495,45	971 763,49

	29/12/2023	30/12/2022
Parts HSBC EURO ACTIONS AD		
Affectation		
Distribution	35 632,30	29 993,51
Report à nouveau de l'exercice	30,97	46,08
Capitalisation	0,00	0,00
Total	35 663,27	30 039,59
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	5 398,83300	5 627,30100
Distribution unitaire	6,60	5,33
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	4 617,22	4 648,06

	29/12/2023	30/12/2022
Parts HSBC EURO ACTIONS BC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	5 855,34	2 260,55
Total	5 855,34	2 260,55

	29/12/2023	30/12/2022
Parts HSBC EURO ACTIONS IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 037 100,03	837 777,46
Total	1 037 100,03	837 777,46

	29/12/2023	30/12/2022
Parts HSBC EURO ACTIONS ZC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 606 950,79	2 248 899,13
Total	2 606 950,79	2 248 899,13

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 077 645,32	-1 910 900,63
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	2 077 645,32	-1 910 900,63

	29/12/2023	30/12/2022
Parts HSBC EURO ACTIONS AC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	673 691,81	-646 945,33
Total	673 691,81	-646 945,33

	29/12/2023	30/12/2022
Parts HSBC EURO ACTIONS AD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	21 919,69	-19 647,43
Total	21 919,69	-19 647,43

	29/12/2023	30/12/2022
Parts HSBC EURO ACTIONS BC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 616,39	-1 095,56
Total	2 616,39	-1 095,56

	29/12/2023	30/12/2022
Parts HSBC EURO ACTIONS IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	463 290,06	-406 058,09
Total	463 290,06	-406 058,09

	29/12/2023	30/12/2022
Parts HSBC EURO ACTIONS ZC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	916 127,37	-837 154,22
Total	916 127,37	-837 154,22

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	290 612 154,24	192 702 918,21	170 752 842,62	157 711 715,82	180 692 535,72
Parts HSBC EURO ACTIONS AC en EUR					
Actif net	117 415 342,29	78 441 363,90	63 057 679,37	54 024 430,02	58 164 014,22
Nombre de titres	321 843,82600	231 559,75200	151 546,15700	140 590,70000	126 736,95400
Valeur liquidative unitaire	364,82	338,75	416,09	384,26	458,93
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	20,09	-12,58	39,49	-4,60	5,31
Capitalisation unitaire sur résultat	7,04	2,19	4,52	6,91	8,69
Parts HSBC EURO ACTIONS AD en EUR					
Actif net	2 182 777,29	1 834 576,76	2 001 067,14	1 670 010,83	1 881 965,33
Nombre de titres	7 397,60300	6 891,54200	6 154,66700	5 627,30100	5 398,83300
Valeur liquidative unitaire	295,06	266,20	325,13	296,76	348,58
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	16,31	-10,01	30,87	-3,49	4,06
Distribution unitaire sur résultat	5,71	1,72	3,53	5,33	6,60
Crédit d'impôt unitaire	1,02	0,66	0,00	0,83	0,00 (*)
Parts HSBC EURO ACTIONS BC en EUR					
Actif net	93 586,78	55 983,09	116 345,25	89 169,18	227 364,29
Nombre de titres	481,407	307,911	517,199	426,078	903,034
Valeur liquidative unitaire	194,40	181,81	224,95	209,27	251,77
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	10,66	-6,71	21,25	-2,57	2,89
Capitalisation unitaire sur résultat	5,09	2,40	4,01	5,30	6,48
Parts HSBC EURO ACTIONS IC en EUR					
Actif net	11 193 838,96	9 210 993,85	23 171 197,39	33 052 065,16	40 266 208,85
Nombre de titres	8 230,00000	7 238,00000	14 710,84400	22 549,28900	22 829,14400
Valeur liquidative unitaire	1 360,12	1 272,58	1 575,10	1 465,76	1 763,80
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	74,62	-46,97	148,82	-18,00	20,29
Capitalisation unitaire sur résultat	35,61	16,82	28,15	37,15	45,42

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Parts HSBC EURO ACTIONS ZC en EUR					
Actif net	159 726 608,92	103 160 000,61	82 406 553,47	68 876 040,63	80 152 983,03
Nombre de titres	127 485,328	87 343,623	55 950,087	49 877,069	47 876,294
Valeur liquidative unitaire	1 252,90	1 181,08	1 472,85	1 380,91	1 674,16
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	68,49	-43,30	138,55	-16,78	19,13
Capitalisation unitaire sur résultat	41,34	23,51	36,58	45,08	54,45

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE-REG	EUR	31 349	7 584 890,55	4,20
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	77 715	3 485 906,33	1,93
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	157 129	3 417 555,75	1,90
FRESENIUS	EUR	79 931	2 243 663,17	1,24
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	EUR	19 830	1 444 813,80	0,80
MERCK KGA	EUR	26 316	3 792 135,60	2,09
SIEMENS AG-REG	EUR	29 752	5 055 459,84	2,80
VONOVIA SE	EUR	105 081	2 999 011,74	1,65
TOTAL ALLEMAGNE			30 023 436,78	16,61
AUTRICHE				
ERSTE GROUP BANK	EUR	108 532	3 986 380,36	2,20
OMV AG	EUR	94 340	3 751 901,80	2,08
TOTAL AUTRICHE			7 738 282,16	4,28
BELGIQUE				
SYENSQO SA	EUR	29 465	2 777 370,90	1,53
TOTAL BELGIQUE			2 777 370,90	1,53
ESPAGNE				
ACS ACTIVIDADES CONS Y SERV	EUR	120 088	4 822 734,08	2,67
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	894 900	3 382 274,55	1,87
GRIFOLS SA PREF	EUR	271 907	2 868 618,85	1,59
IBERDROLA SA	EUR	528 015	6 267 538,05	3,47
REPSOL	EUR	78 317	1 053 363,65	0,58
TELEFONICA SA	EUR	316 231	1 117 560,35	0,62
TOTAL ESPAGNE			19 512 089,53	10,80
FINLANDE				
METSO OUTOTEC OYJ	EUR	449 277	4 119 870,09	2,28
TOTAL FINLANDE			4 119 870,09	2,28
FRANCE				
ALSTOM	EUR	86 930	1 058 807,40	0,58
ARKEMA	EUR	17 875	1 841 125,00	1,02
AXA	EUR	190 809	5 626 957,41	3,12
CAPGEMINI SE	EUR	19 398	3 661 372,50	2,03
CARREFOUR	EUR	203 763	3 375 334,10	1,87
CREDIT AGRICOLE	EUR	219 212	2 817 312,62	1,55
ELIS	EUR	142 936	2 700 061,04	1,49
ENGIE	EUR	285 572	4 545 735,10	2,52
FAURECIA EX BERTRAND FAURE	EUR	61 394	1 253 665,48	0,70
MICHELIN (CGDE)	EUR	141 171	4 582 410,66	2,53
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	42 690	3 585 960,00	1,98
SAINT-GOBAIN	EUR	42 171	2 811 118,86	1,55
SANOFI	EUR	49 927	4 481 447,52	2,48
SEB	EUR	21 998	2 485 774,00	1,38
SOCIETE GENERALE SA	EUR	170 092	4 086 460,30	2,26
SR TELEPERFORMANCE	EUR	11 466	1 514 085,30	0,84

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
THALES	EUR	22 884	3 065 311,80	1,70
TOTALENERGIES SE	EUR	112 902	6 954 763,20	3,85
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	75 353	2 152 081,68	1,19
TOTAL FRANCE			62 599 783,97	34,64
IRLANDE				
CRH PLC	GBP	70 791	4 419 586,98	2,45
TOTAL IRLANDE			4 419 586,98	2,45
ITALIE				
POSTE ITALIANE	EUR	366 023	3 760 886,33	2,08
PRYSMIAN SPA	EUR	56 374	2 320 917,58	1,29
UNICREDIT SPA	EUR	151 407	3 719 312,96	2,06
TOTAL ITALIE			9 801 116,87	5,43
LUXEMBOURG				
ARCELORMITTAL	EUR	70 955	1 821 769,63	1,01
TOTAL LUXEMBOURG			1 821 769,63	1,01
PAYS-BAS				
HEINEKEN	EUR	38 665	3 554 860,10	1,97
ING GROEP NV	EUR	363 757	4 920 177,18	2,72
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	151 525	3 941 922,88	2,18
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	1 414 487	4 410 370,47	2,45
SIGNIFY NV	EUR	48 659	1 475 340,88	0,82
STELLANTIS NV	EUR	171 333	3 623 692,95	2,00
TOTAL PAYS-BAS			21 926 364,46	12,14
PORTUGAL				
GALP ENERGIA SGPS SA	EUR	303 905	4 054 092,70	2,24
TOTAL PORTUGAL			4 054 092,70	2,24
ROYAUME-UNI				
RELX PLC	EUR	110 467	3 956 927,94	2,19
TOTAL ROYAUME-UNI			3 956 927,94	2,19
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			172 750 692,01	95,60
TOTAL Actions et valeurs assimilées			172 750 692,01	95,60
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX 50 0324	EUR	125	-30 625,00	-0,01
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-30 625,00	-0,01
TOTAL Engagements à terme fermes			-30 625,00	-0,01
TOTAL Instruments financier à terme			-30 625,00	-0,01
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	30 625	30 625,00	0,01
TOTAL Appel de marge			30 625,00	0,01
Créances			532 630,25	0,30
Dettes			-108 647,23	-0,06
Comptes financiers			7 517 860,69	4,16
Actif net			180 692 535,72	100,00

Parts HSBC EURO ACTIONS AD	EUR	5 398,83300	348,58
Parts HSBC EURO ACTIONS IC	EUR	22 829,14400	1 763,80
Parts HSBC EURO ACTIONS AC	EUR	126 736,95400	458,93
Parts HSBC EURO ACTIONS BC	EUR	903,034	251,77
Parts HSBC EURO ACTIONS ZC	EUR	47 876,294	1 674,16

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part HSBC EURO ACTIONS AD

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	35 632,30	EUR	6,60	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00		0,00	
TOTAL	35 632,30	EUR	6,60	EUR

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dénomination du produit: HSBC EURO ACTIONS

Identifiant d'entité juridique:
969500FXLLYINBJV5J75

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?	
<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: _%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectifs d'investissement durable, il présentait une proportion de 43,63% d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: _%	<input type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: _%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables .



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité

permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Le fonds promeut des caractéristiques E, S et G en investissant sur les marchés actions de s pays de la zone euro au travers d'une sélection de titres d'entreprises choisis pour leurs qualités financières et pour leurs bonnes pratiques environnementales, sociales, de gouvernance. L'approche consiste à améliorer la note E.S.G (Environnement/Social/Gouvernance) du portefeuille par rapport à la note E.S.G de l'indice de référence.

A cette fin, les éléments considérés pour établir les notes E.S.G peuvent inclure, mais sans s'y limiter :

- les facteurs environnementaux et sociaux, y compris, mais sans s'y limiter, les risques physiques liés au changement climatique et à la gestion du capital humain, qui peuvent avoir une incidence importante sur la performance financière et l'évaluation d'un émetteur.
- des pratiques de gouvernance d'entreprise qui protègent les intérêts des investisseurs minoritaires et favorisent la création de valeur durable à long terme.

De plus, le fonds s'engage à :

- Exclure des titres d'émetteurs impliqués dans des activités dites « exclues ». Les activités exclues sont énoncées dans la rubrique concernant les éléments contraignants de la stratégie d'investissement,
- Examiner attentivement les questions environnementales au travers des activités de vote et d'engagement.

Le fonds est géré activement et vise à surperformer l'indice de référence MSCI EMU (NR en Euros) sur l'horizon d'investissement recommandé pour les investissements en actions. Cependant, celui-ci n'a pas été désigné pour déterminer si le fonds est aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Indicateur	Fonds	Indice de référence
ESG Score	6.48	6.31
E Pillar	7.47	7.07
S Pillar	5.73	5.45
G Pillar	6.41	6.40
3. Intensité des émissions de GES des entreprises bénéficiaires - tonnes d'équivalent CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires	118.73	97.91
10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	0.00%
13. La diversité de genre au sein du Conseil d'Administration	42.81%	41.76%
14. Exposition à des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants (mines antipersonnel, armes à uranium appauvri, phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires)	0.00%	0.00%

Les données de ce reporting sont au 31 Décembre 2024, moyenne des positions des 4 fins de trimestre de l'exercice comptable se terminant le 31 Décembre 2024.

Indice de référence - MSCI EMU

...et par rapport aux périodes précédentes?

Indicateur	Clôture de l'exercice	Fonds	Reference Benchmark
ESG Score	31 Décembre 2024	6.48	6.31
	31 Décembre 2023	6.30	6.21
	31 Décembre 2022	6.23	6.15
E Pillar	31 Décembre 2024	7.47	7.07
	31 Décembre 2023	7.60	7.21
	31 Décembre 2022	7.65	7.13
S Pillar	31 Décembre 2024	5.73	5.45
	31 Décembre 2023	5.74	5.56
	31 Décembre 2022	5.85	5.85
G Pillar	31 Décembre 2024	6.41	6.40
	31 Décembre 2023	6.05	6.17
	31 Décembre 2022	5.92	5.98
3. Intensité des émissions de GES des entreprises bénéficiaires - tonnes d'équivalent CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires	31 Décembre 2024	118.73	97.91
	31 Décembre 2023	121.52	109.83
	31 Décembre 2022	192.11	142.57
10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	31 Décembre 2024	0.00%	0.00%
	31 Décembre 2023	0.00%	0.00%
	31 Décembre 2022	0.00%	0.00%
13. La diversité de genre au sein du Conseil d'Administration	31 Décembre 2024	42.81%	41.76%
	31 Décembre 2023	42.07%	42.14%
	31 Décembre 2022	41.75%	41.46%
14. Exposition à des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants (mines antipersonnel, armes à uranium appauvri, phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées	31 Décembre 2024	0.00%	0.00%
	31 Décembre 2023	0.00%	0.00%
	31 Décembre 2022	0.00%	0.00%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durable effectués y ont-ils contribué?**

Les investissements durables du fonds sont alignés avec ses caractéristiques environnementales.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" aux objectifs environnementaux ou sociaux s'applique uniquement aux investissements durables sous-jacents du fonds. Ce principe est intégré dans le cadre du processus de prise de décision d'investissement qui inclut la prise en considération des principales incidences négatives.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

L'évaluation de l'absence de préjudice significatif (DNSH) des émetteurs réalisée dans le cadre du processus d'investissement durable de HSBC Asset Management, intègre la prise en considération de tous les principaux impacts négatifs (PAI) obligatoires. Il s'agit en effet de procéder à une analyse holistique appréhendant l'entreprise sur ses multiples impacts en termes de durabilité plutôt que de se concentrer sur une seule dimension. Lorsqu'un émetteur est identifié comme étant potentiellement controversé, il ne pourra pas être considéré comme un investissement durable. Ainsi, tous les PAIs pertinents sont examinés et intégrés au processus d'investissement selon une approche qui combine des exclusions (sectorielles, controverses ESG les plus sévères, et exclusions normatives..) avec des activités de vote et d'engagement actionnarial pour insuffler et soutenir une dynamique de changement positif au sein des entreprises. Par ailleurs, une entreprise sera considérée comme non durable lorsqu'elle n'est pas conforme aux Principes du Pacte mondial des Nations Unies et à ses normes, conventions et traités internationaux associés, ou si elle impliquée dans les armes bannies par les conventions internationales. A l'exception de ces deux derniers PAIs, nous utilisons des proxies. Selon nous, la fixation de seuils d'exclusion (par exemple, les émissions de GES) pour chacun des PAI n'est pas toujours pertinente et pourrait compromettre le fait que de nombreux secteurs et entreprises sont dans une stratégie de transition. En outre, l'engagement est essentiel pour que les entreprises dont la divulgation est limitée, en particulier dans les économies émergentes, soient initialement exclues de la définition de l'investissement durable et nous permettent de catalyser un changement environnemental ou social positif. Par exemple, nous utilisons un seuil de 10% sur les revenus issus de l'extraction de charbon thermique (et la production d'électricité à partir de charbon thermique) comme filtre d'exclusion pour traiter indirectement tous les PAI liés aux émissions de Gaz à Effet de Serre.

HSBC fait appel à des prestataires externes pour identifier les entreprises et les gouvernements présentant de mauvais antécédents en matière de gestion des risques ESG.

La Politique d'investissement responsable de HSBC est disponible sur le site internet de la société de gestion : <https://www.assetmanagement.hsbc.fr/fr/retailinvestors/about-us/responsible-investing>

Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

HSBC s'engage à appliquer et à promouvoir les normes internationales. Les dix principes du Pacte mondial des Nations unies comptent parmi les axes prioritaires de la Politique d'investissement responsable de HSBC. Ces principes incluent les risques non financiers tels que les droits de l'homme, les normes de travail, l'environnement et la lutte contre la corruption. HSBC est également signataire des Principes des Nations unies pour l'Investissement Responsable. Ceux-ci fournissent un cadre pour l'identification et la gestion des risques de durabilité. De plus dans ce fonds, les émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sont exclus.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important », en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères propres à l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les principales incidences négatives des investissements sont prises en considération dans la gestion du fonds de la manière suivante :

- Dans le cadre de ses choix d'investissement, le gérant a choisi un indicateur relatif à l'environnement - l'indicateur « Intensité Gaz à Effet de Serre » et un indicateur relatif à la gouvernance - « mixité au sein des organes de gouvernance ». Pour ce dernier, le gérant cherche à privilégier les émetteurs publiant de bons indicateurs dans ce domaine relativement à l'ensemble des émetteurs du même secteur. ». La prise en considération par le fonds de l'indicateur « Intensité Gaz à Effet de Serre » est notamment induite par l'application de notre politique de sortie du charbon. De plus le gérant privilégie les entreprises peu émettrices de CO₂ ou travaillant à la réduction de leur intensité carbone.
- Exclusion des émetteurs
 - considérés comme non conformes aux Principes du Pacte mondial des Nations unies et principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales
 - exposés à des armes controversées

• Enfin, le fonds prend en considération les PAI dans sa démarche d'engagement qui intègre plusieurs leviers d'actions incluant 1) des échanges directs avec les entreprises portant sur leur prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux afin de nous assurer de leur capacité à affronter l'avenir et à conserver une viabilité financière à long terme, 2) l'exercice des droits de vote par lequel nous exprimons notre soutien aux initiatives de développement positives ou, à l'inverse, notre désaccord lorsque les administrateurs ne répondent pas à nos attentes, 3) une procédure d'escalade graduelle auprès des entreprises lorsque les risques ou les controverses ESG auxquelles elles sont exposées ne sont pas gérés. Concrètement, la prise en considération du PAI Intensité Gaz à Effet de Serre est réalisée notamment par le dialogue avec les entreprises pour évaluer comment leurs plans de transition vers la neutralité carbone tiennent compte des impacts sur les employés, les chaînes d'approvisionnement, les communautés et les consommateurs. La prise en considération par le fonds du PAI « mixité au sein des organes de direction » s'appuie également sur le dialogue engagé avec les entreprises pour atteindre les objectifs ambitieux fixés par HSBC Asset Management en matière d'objectif de féminisation des conseils d'administration des entreprises. Les informations sur les principales incidences négatives prises en considération par le fonds seront publiées dans l'annexe 4 attachée au rapport annuel du fonds.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion d'investissements** du produit financier au: Moyenne des positions des 4 fins de trimestre de la période de référence se terminant le 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Allianz SE	Finance	4,76%	Allemagne
Iberdrola SA	Services aux Collectivités	4,03%	Espagne
TotalEnergies SE	Énergie	3,64%	France
AXA SA	Finance	3,47%	France
ING Groep NV	Finance	3,08%	Pays-Bas
UniCredit S.p.A.	Finance	3,03%	Italie
Siemens Aktiengesellschaft	Industrie	2,98%	Allemagne
Koninklijke Ahold Delhaize N.V.	Biens de Consommation de Base	2,94%	Pays-Bas
Royal KPN NV	Services de Télécommunication	2,93%	Pays-Bas
Erste Group Bank AG	Finance	2,86%	Autriche
Merck KGaA	Santé	2,83%	Allemagne
Cie Generale des Etablissements Michelin SA	Consommation Discrétionnaire	2,82%	France
ACS, Actividades de Construcción y Servicios SA	Industrie	2,62%	Espagne
Metso Corporation	Industrie	2,60%	Finlande
Galp Energia, SGPS S.A. Class B	Énergie	2,48%	Portugal

Les liquidités et les produits dérivés sont exclus



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

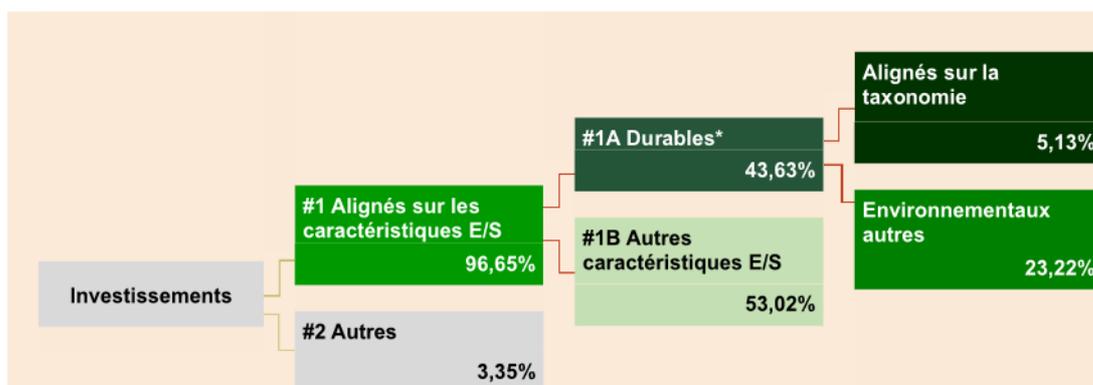
La proportion d'investissements durables était de 43,63%.

La méthodologie de la société de gestion relative à l'investissement durable est disponible dans la rubrique Annexe « SFDR » du règlement (UE) 2019/2088 du rapport annuel.

L'allocation des actifs

décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs?



La catégorie **#1 Alignés** sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés** sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables

* Une société ou un émetteur considéré comme un investissement durable peut contribuer à la fois à un objectif environnemental et à un objectif social qui peut être aligné ou non aligné sur la taxonomie de l'Union européenne. Les chiffres du graphique ci-dessus le prennent en compte; mais une entreprise ou un émetteur ne peut être comptabilisé qu'une seule fois dans la catégorie #1A Durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteur / Sub-Secteur	% d'actifs
Finance	24.77%
Industrie	19.50%
Énergie	8.62%
<i>Gaz et Pétrole intégrés</i>	<i>8.62%</i>
Services aux Collectivités	8.37%
<i>Électricité</i>	<i>5.01%</i>
<i>Compagnies aux activités diversifiées</i>	<i>3.36%</i>
Services de Télécommunication	7.13%
Santé	7.01%
Biens de Consommation de Base	6.90%
Consommation Discrétionnaire	5.46%
Matériaux	5.38%
Liquidités et produits dérivés	3.35%
Technologies de l'Information	1.91%
Immobilier	1.59%
Total	100.00%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

La proportion des investissements durables alignés avec la taxonomie de l'UE est présentée dans le tableau d'allocation d'actif ci-dessus.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE? ¹

Oui:

 Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

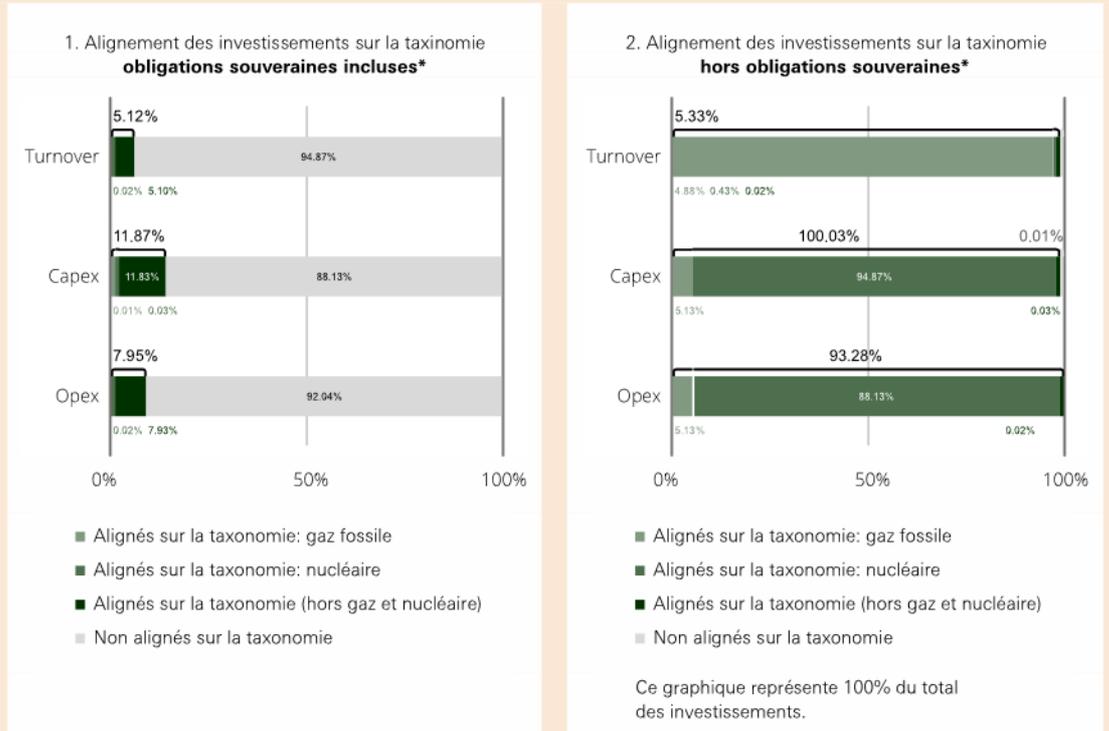
 Non

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE — voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
 - du **chiffre d'affaire** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
 - des **dépenses d'investissements (CAPEX)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte;
 - des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (EU) 2020/852.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Au cours de la période de référence, la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires était de 0.43% et la proportion d'investissements réalisés dans des activités habilitantes était de 4.88%.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Indicateur	2023-24	2022-23	2021-22
Chiffre d'affaires - Alignés sur la taxonomie: gaz fossile	0,00%	N/A	0,00%
Chiffre d'affaires - Alignés sur la taxonomie: nucléaire	0,02%	0,01%	0,00%
Chiffre d'affaires - Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)	5,10%	4,13%	0,00%
Chiffre d'affaires - Non alignés sur la taxonomie	94,87%	95,86%	100,00%
CapEx - Alignés sur la taxonomie: gaz fossile	0,01%	N/A	0,00%
CapEx - Alignés sur la taxonomie: nucléaire	0,03%	0,03%	0,00%
CapEx - Non alignés sur la taxonomie	11,83%	9,91%	0,00%
CapEx - Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)	88,13%	90,05%	100,00%
OpEx - Alignés sur la taxonomie: gaz fossile	N/A	N/A	0,00%
OpEx - Alignés sur la taxonomie: nucléaire	0,02%	0,03%	0,00%
OpEx - Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)	7,93%	6,38%	0,00%
OpEx - Non alignés sur la taxonomie	92,04%	93,60%	100,00%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE?

Les investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie de l'UE représentait 23,22%. Le fonds ne s'est pas engagé à réaliser des investissements alignés sur la taxonomie de l'UE.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le fonds ne s'engage pas à avoir une proportion minimale d'investissements durables sur le plan social. Cependant, en évaluant les émetteurs, le gérant du fonds examine, les caractéristiques sociales, le respect des droits de l'Homme et des droits des salariés, la conduite de la gestion et la responsabilité sociale des entreprises.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elle à eux?

Le fonds détient des liquidités, des produits dérivés, ainsi que des investissements pour lesquels l'analyse extra-financière n'a pas pu être réalisée en raison de l'indisponibilité des données ESG. Les instruments dérivés sont utilisés dans une optique d'ajustement de risque du portefeuille (exposition, couverture, arbitrage).



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ ou sociales au cours de la période de référence?

L'analyse ESG fait partie intégrante de l'analyse fondamentale des titres dans lesquels nous investissons et de ce fait contribue à nos décisions d'ajustement du portefeuille.

Ainsi les mouvements réalisés sur l'année reflètent ils une prise en compte équilibrée de critères financiers et extra-financiers. Pour citer quelques exemples, parmi nos mouvements les plus significatifs :

- Nous avons réduit notre position sur CRH, ce qui a réduit l'intensité carbone du fonds.
- Nous avons également débouclé notre position sur Telefonica, et réduit nos positions sur Prysmian, Sanofi et Seb, ce qui a amélioré le score ESG du fonds.
- Par ailleurs, nous avons initié une position sur EDP, et renforcé nos positions sur KPN et Metso, ce qui a aussi amélioré le score ESG du fonds.

De plus, de manière continue, nous appliquons notre politique d'engagement, en dialoguant avec les émetteurs, et notre politique de vote.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Le Fonds est géré activement et ne suit pas un indice de référence. En effet, il n'existe pas d'indice de référence représentatif de notre philosophie de gestion et donc de notre univers d'investissement ni d'indice désigné pour déterminer si le compartiment est aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet. Ainsi, les informations attendues dans cette section ne sont pas applicables à ce produit.

● **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?**

Non applicable

● **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?**

Non applicable

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Non applicable

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.